

Saint Georges de Mans

BULLETIN MUNICIPAL 2018



Ville Fleurie





Sur le camping

Activités

- Jeux d'enfants
- Pétanque
- Terrain de volley
- Ping-pong
- Prêt de jeux de société

Services

- WI-FI
- Lave-linge, Sèche-linge
- Prêt de barbecues
- Abri de loisirs couvert



Tarifs camping

Adulte et enfant de + de 7 ans	2,50€
Enfant de moins de 7 ans	1,00€
Véhicule	1,00€
Emplacement	1,00€
Branchement électrique	1,00€
Taxe de séjour	0,20€
Garage mort	1,50€
Douche (pour les personnes extérieures)	2,00€



Location de mini-chalets

8 mini-chalets semi ombragés, sur un terrain plat avec terrasse couverte.

Espace de vacances convivial, attrayant et confortable : coin cuisine équipé (micro-ondes), couchages pratiques, bloc sanitaire proche avec toutes commodités (douches, lavabos, toilettes, bacs à vaisselle ...).



Tarifs chalets (TTC)

Modèles	Basse saison 30 avril au 2 juillet et du 3 septembre au 1 ^{er} octobre		Haute saison 2 juillet au 3 septembre	
	Tarif à la semaine	Nuitée	Tarif à la semaine	Nuitée ⁽¹⁾
IRIS (2p.)	120€	30€	190€	65€
CAPUCINE (4p.)	185€	40€	290€	85€
MARGUERITE (6p.)	215€	45€	370€	95€

⁽¹⁾ Seulement acceptée en réservation de dernière minute et suivant disponibilité.

La location des chalets est autorisée sur la base de deux nuitées.

Dans le cas d'une location pour une seule nuitée, les tarifs ci-dessus sont majorés de 10€.



Réservations

Camping

Mairie de Saint Georges de Mons

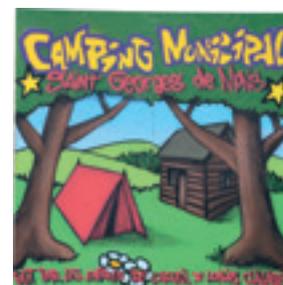
Tél : 04 73 86 76 22 ou 06 51 30 93 89 ou 04 73 86 71 84

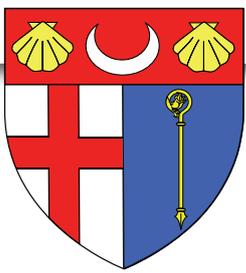
Mail : camping.stgeorges-mons@orange.fr

Chalets

Office de Tourisme des Combrailles - Bureau de Pontgibaud

Tél : 04 73 88 90 99 - Mail : pontgibaud@tourisme-combrailles.fr





Mot du Maire

Ce bulletin est pour nous l'occasion d'exprimer notre satisfaction de voir la reprise de l'étude par la communauté Combrailles Sioule et Morge du projet (des) pôle(s) Enfance Jeunesse débutée au sein de Manzat Communauté. L'étude comprendra la vérification préalable de la pertinence par rapport au nouveau territoire du (des) lieu(x) d'implantation.

Pour rappel la Commune a acquis l'école privée et mis à disposition ce foncier, à l'époque, à Manzat Communauté afin d'accueillir ce projet.

Nous attendons donc cette vérification préalable avec impatience.

Dans le cadre de notre Projet d'Aménagement de Bourg nous avançons, orientons et positionnons les projets qui nous sont soumis dans cette réflexion liée à la démarche propre au PAB, à savoir, analyser le passé, identifier les faiblesses du présent et se projeter dans l'avenir.

C'est pour cette raison que nous travaillons avec les professionnels de santé sur un projet d'implantation en un même lieu de ceux-ci. La Commune a acquis des terrains permettant à la pharmacie une nouvelle implantation répondant aux évolutions de la profession.

Par ailleurs nous avons associé tous les professionnels de santé à cette réflexion et les avons assurés de notre disponibilité et écoute des besoins et doléances qu'ils pourraient formuler. Le foncier acquis permet l'accueil et l'implantation des professionnels présents ainsi que des activités et consultations qui ont disparu avec le temps sur la commune.

Notre volonté et l'objectif communal sont simples et sans ambiguïté, nous souhaitons permettre l'exercice de ces activités de santé dans des conditions qui répondent au niveau des professionnels, à leurs attentes et aux règles de fonctionnement actuelles et que ces services répondent aux besoins des citoyens. Nous ne voulons pas non plus créer un appel et déséquilibrer les communes environnantes.

Le projet est dimensionné pour permettre l'accueil des professionnels présents aujourd'hui, faciliter le retour de consultations et de métiers qui ont disparu de la commune et qui sont indispensables pour garantir la qualité de la prise en charge de tous (prise en compte de l'évolution de la médecine : médecine ambulatoire, prévention, etc.).

Ce pôle santé est positionné à proximité des installations sportives et normalement pas très éloigné du pôle jeunesse, si le lieu est confirmé par l'étude de la communauté de communes.

Ces grandes lignes orientent et donnent du sens à notre volonté d'aménagement communal qui repose et est géographiquement concentré sur le « triptyque » : jeunesse, sports, santé.

Pour terminer et rester sur le thème de la jeunesse je souhaiterais revenir sur les discussions et réflexions que nous avons eues sur l'éducation avec les écoles maternelle et élémentaire.

Ces réflexions reposent sur le constat que des parents font le choix de scolariser leurs enfants dans d'autres établissements et sur d'autres communes.

Je veux rappeler que si l'enseignement est à la charge de l'État et de l'éducation nationale, les moyens autour de l'enseignement : locaux, surveillance, cantine, etc... restent communaux.

C'est pourquoi nous sommes vigilants sur l'accueil des enfants venant d'autres communes et demandons pour de nouvelles inscriptions, les accords des maires des communes de résidence quand ces dérogations sont normalement obligatoires.

Par ailleurs nous prenons ces départs comme des constats d'échec. En effet nous pensons, nous élus, mettre tout en œuvre pour garantir l'égalité d'accès à l'éducation de notre jeunesse. Tout d'abord en terme de moyens et je ne veux pas rappeler tout ce qui est fait mais simplement pour un élève qui prend ses repas à la cantine c'est une aide communale de plus de 400 euros qui est prélevée sur le budget communal. Au niveau pédagogique, les enseignants ont tous la même formation et ont les mêmes prérogatives et responsabilités, qu'ils soient dans le privé ou dans le public. Enfin, les élus que nous sommes, défendons cette école républicaine garantissant l'égalité dans l'accès au savoir. Si en 1905 cette égalité reposait principalement sur les « hussards noirs » de la République, aujourd'hui l'école républicaine s'appuie sur des enseignants disposant d'une formation de qualité, d'élus investis et de parents éduqués, formés et instruits puisque depuis 1905 ce sont 5 à 6 générations d'élèves qui ont majoritairement fréquenté l'école républicaine. Parents qui doivent être acteurs et contributeurs d'une école de la Liberté, de la Fraternité et de l'Égalité avant d'être réduits à un rôle de consommateurs.

Vos élus sont disponibles et à votre écoute.

Je terminerai en ayant une pensée émue pour l'ancien Maire Jean BLANC.

Bonnes vacances à tous.

Camille CHANSEAUME



Sommaire

CAMPING	p 2
LE MOT DU MAIRE	p 3
ÉDITO	p 5
NÉCROLOGIE	p 6
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Qu'est-ce qui change en 2017	p 7
Budget	p 8 - 11
Prévenir les cambriolages	p 12
ADIL	p 12
Histoire de l'USGA	p 13 - 14
Reprise USGA	p 15
Activité économique	p 15
ÉcoTitanium	p 16
Fête des voisins	p 16
Civisme	p 17
RAM	p 18
COMMISSIONS	
Cadre de vie, Assainissement, Urbanisme et Voirie	p 19 - 23
Éducation, Culture et Communication	p 24 - 25
CCAS	p 26
Bâtiments et patrimoine communal	p 27
ÉDUCATION	
Ecole maternelle	p 28
Ecole élémentaire	p 29 - 30
SYNDICATS	
SICTOM	p 31 - 32
SIEG	p 33
SIRB	p 37-35
ASSOCIATIONS	
Ligue contre le Cancer	p 36
Comité des Fêtes	p 37
Amicale Laïque	p 37
Médiathèque Relais	p 38 - 39
Chorale St-Georges	p 39
Anciens AFN	p 40
Club St-Georges Amitié	p 41
Cœur de Marie	p 41
Club Gym Séniors	p 41
Centre Aquatique Combrailles, Sioule et Morge	p 42
Comité de Jumelage	p 42
Parents d'élèves	p 43
Don du Sang	p 44
Secours Catholique	p 44
Rotary	p 45
Union Musicale	p 46
USGA Basket	p 46 - 47
USGA Tennis	p 48
USGA Volley	p 49
USGA Football	p 49
ÉTAT CIVIL 2015	p 50
FESTIVITÉS 2016	p 51

Secrétariat de Mairie :

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le samedi matin de 9 h à 11h30.

Tél : 04 73 86 71 84

Mail : mairie.stgeorges-mons@wanadoo.fr

Site : www.ville-st-georges-de-mons.fr

Station des titres sécurisés (Passeports biométriques) :

Uniquement sur rendez-vous au 04 73 86 71 84.

Ce bulletin municipal a été réalisé par :

Directeur de la publication : Camille CHANSEAUME

Rédactrice en chef : Jacqueline ROGER

Illustrations réalisées par la Commission municipale

«Éducation, Culture et Communication»

Conception graphique et mise en page :

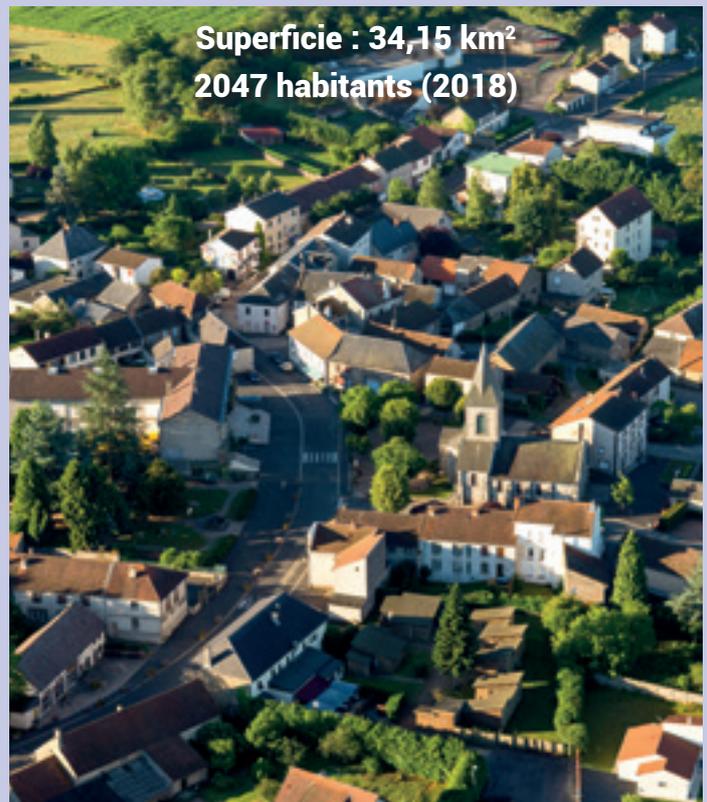
STUDIO ID CLIC

09 75 57 72 80 - 06 86 60 46 98

contact@studioidclic.com

www.studioidclic.com

Photo de couverture : Antoine SAHUT (Drône)



Superficie : 34,15 km²
2047 habitants (2018)

Correspondante
du Journal
LA MONTAGNE
Mme Marie-Ange NENOT
L'Anglerial - 63230 Chapdes-Beaufort
Tél : 04.73.79.29.33 ou 06.66.36.05.45.
Adresse mail : marie-ange.nenot@orange.fr

On dit souvent que l'image du sport dans un pays est un reflet de la société à un moment donné, que ce soit du côté positif comme du côté négatif.

De tous temps, les dirigeants politiques ont souhaité promouvoir leurs actions, et surtout asseoir leur pouvoir à travers le monde sportif.

Si dans quelques cas, malheureusement assez rares et souvent éphémères, le sport a rassemblé les gens dans un moment de liesse populaire : on se souvient de 1998 et de l'effet « black, blanc, beur »! le plus souvent le sport a servi des ambitions politiques beaucoup moins nobles : souvenez vous encore des Jeux Olympiques de Berlin et de l'apologie du nazisme.

Dans les décennies qui ont suivi, le monde sportif a été pris en otage par la guerre froide entre les deux blocs, et tous les moyens, y compris frauduleux, ont été utilisés pour montrer et démontrer la puissance... Vous rappelez vous ?? des nageuses de l'ex Allemagne de l'Est qui trustaient tous les titres et tous les records, mais au prix de leur féminité et surtout de leur santé. On aurait pu penser que la chute du mur de Berlin allait régler ce genre de chose, malheureusement il n'en a rien été et si certains pays comme la Russie continuent dans cet esprit, la domination de l'argent dans le sport a largement remplacé les ambitions politiques.

Actuellement quand un sportif (ou un club) gagne il y a toujours un doute, une suspicion, sur la régularité du résultat et aucun sport n'échappe à ce dictat de l'argent.

Heureusement, il y avait le monde amateur. « Il y avait », car voilà que nos politiques, sous couvert de la réforme

territoriale (Nouvelles Grandes Régions), viennent chambouler le monde sportif amateur et principalement le sport en milieu rural, en instituant, à travers les instances fédérales, de nouveaux règlements qui mettent en péril les petits clubs et petites associations qui n'ont ni les moyens financiers, ni les moyens humains pour faire face à une forme de bureaucratie pilotée de Lyon pour notre secteur !! Vous avez pu lire dans la presse locale du 28 février dernier que les présidents des « petits » clubs de foot avaient tiré le signal d'alarme, les premiers. Mais il ne faut pas en douter c'est bien tout le monde sportif en milieu rural qui est touché.

Sur notre secteur, nous avons été des précurseurs pour ressentir ce malaise. En effet lors de l'Assemblée Générale de l'USGA en début de saison, la plupart des responsables nous avait alerté sur leurs difficultés liées à ce nouveau périmètre régional. Sensibles à ces remarques, nous avons immédiatement adressé un courrier à Mme la Ministre des sports, Laura Flessel, pour attirer son attention sur ce problème. La réponse laconique n'est pas là pour nous rassurer.

Alors, bien sûr il faut des grands clubs et de grands champions pour que notre belle (et trop grande) Région puisse rayonner et attirer de nouveaux adeptes, mais il ne faudrait pas que ce rayonnement soit détourné pour la gloire de quelques uns. Qu'advientra t-il de nos jeunes lorsqu'il n'y aura plus de structures pour les accueillir et les occuper sainement ? Et là, on saura encore une fois, se retourner vers les élus locaux qui n'auraient pas fait ce qu'il fallait !



Nécrologie

Le 13 décembre 2017 c'est avec un grand regret que nous avons appris le décès de notre ancien maire Mr Jean Blanc.

Jean BLANC est né le premier juillet 1927 à St-Angel. Il a débuté sa scolarité à l'école de St-Angel et l'a terminée au lycée Amédée GASQUET à Clermont-Ferrand.

Il a ensuite débuté sa carrière professionnelle au sein de l'entreprise Aubert et Duval aux Ancizes.

Un accident de la route survenu au début de sa carrière professionnelle a bouleversé sa vie et changé son destin. En effet après avoir subi de lourdes interventions, durant la longue période de rééducation en région parisienne et grâce à un grand oncle (curé), il a découvert la photo, appris et acquis la certitude que c'était l'activité qu'il voulait pratiquer et le métier qu'il voulait exercer. Durant cette période, il rencontre aussi une jeune fille, Anita, jeune enseignante parisienne qui deviendra son épouse. Elle suivra Jean dans les Combrailles au terme de sa convalescence.

Il débute son activité de photographe en 1955 à Saint-Angel puis se fixe à Saint-Georges où il construit sa maison et ouvre son magasin à partir de 1960. Il a connu un grand succès professionnel et était apprécié dans toute la région pour la qualité de son travail et sa gentillesse. Il aimait voyager, avec son épouse Anita, pour découvrir le monde, ses paysages, ses coutumes, ses cultures et ses habitants. De ses nombreux voyages il a rapporté beaucoup de clichés et films qui furent des moments de partage avec ses amis et ses concitoyens lors de soirées organisées le plus souvent dans le cadre associatif.

Jean, s'il avait des convictions fortes ne s'est jamais engagé au sein d'un parti politique. En 1977, il se présente sur une liste de sensibilité et identifiée de gauche. Il ne conduit pas cette liste mais est élu et représentera l'opposition aux yeux de la population, une opposition constructive. Le Maire de ce mandat était Jean COSSON.

Il est de nouveau élu de 1983 à 1989 au sein d'une équipe quelque peu renouvelée, de même sensibilité. Les membres de l'équipe ont composé de nouveau l'opposition, toujours minoritaire. Le conseil municipal était alors présidé par Christian GINIER. C'est en 1989 que Jean prend la tête de l'équipe qui va arriver majoritairement aux affaires et il sera durant deux mandats Maire de la Commune. Au cours de ces deux périodes les conseillers et la population dans sa majorité ont pu estimer l'homme de conviction et d'engagement, constater ses qualités humaines, mesurer son ouverture d'esprit, apprécier le souci permanent qu'il

avait pour les plus fragiles. La collectivité a apprécié ses compétences en matière de comptabilité et de gestion, compétences liées à un souci de gestion rigoureuse de



l'argent public. Ces compétences ont permis de revenir à un équilibre budgétaire raisonnable au cours des deux mandats. Son implication sur les aménagements, le fleurissement communal a été exemplaire et a contribué à donner une image et une identité nouvelles à notre commune. Ces activités lui ont permis d'exprimer ses dons innés et reconnus d'artistes et son œil de photographe. La jeunesse, l'éducation était aussi une préoccupation et une priorité pour lui.

Il a de nouveau participé de 2001 à 2008 au sein d'une équipe renouvelée comme Conseiller Municipal. Depuis 2008 il ne participait plus directement aux affaires communales mais montrait toujours l'intérêt qu'il portait à la commune et n'hésitait pas à donner son avis sur les sujets qui lui tenait à cœur.

Ayant connu et vécu la deuxième guerre mondiale, il se faisait un devoir de transmettre la mémoire auprès des nouvelles générations et soutenait toute action participant à cet objectif. Il le faisait de façon précise et sans en rajouter, dans un souci de vérité. Il aimait rappeler à ses proches, avec la modestie qui le caractérisait, que durant cette triste période il avait participé avec l'inconscience de ses 16 ans à faire échouer une action allemande sur sa commune de naissance en partant la nuit avertir les résistants et les proches du réseau de l'arrivée imminente des miliciens et des allemands.

Jean restera un homme engagé, de conviction mais aussi d'ouverture, défenseur de l'histoire locale, attaché et fier de ses origines. Défenseur et transmetteur de cette vie simple dans les Combrailles, de ses traditions, de ses métiers, de ses habitants en les fixant et en les sublimant par la maîtrise de son art.

Nous avons aussi appris les décès de Mr Jean Sautour, adjoint de 1989 à 1995 avec Mr Jean Blanc, Maire et que Mr Jean Pradel, conseiller municipal de 1983 à 1989 avec le Maire, Mr Ginier.

Nous adressons nos pensées et notre sympathie aux familles touchées par ces deuils.

Informations Générales

Qu'est-ce qui change en 2018 ?

Stationnement payant

Les automobilistes qui ne payent pas du tout (ou pas en totalité) le montant du stationnement payant s'exposent, à partir du 1^{er} janvier 2018, à devoir payer un forfait de post-stationnement. Son montant varie d'une commune à l'autre contrairement à la situation antérieure où l'amende était fixée à 17 € sur l'ensemble du territoire.

Smic

Le nouveau montant du Smic brut horaire est porté à 9,88 € au 1^{er} janvier 2018 (+1,24 %)

Tarifs réglementés du gaz

Au 1^{er} janvier 2018, les tarifs réglementés de vente hors taxes d'Engie augmentent en moyenne de 2,3 % par rapport au barème en vigueur en décembre 2017.

Chèque énergie

Le chèque énergie remplace depuis le 1^{er} janvier 2018 les tarifs sociaux de gaz (TPP) et d'électricité (TSS). C'est un dispositif d'aide au paiement des dépenses d'énergie (factures d'électricité, de gaz, rénovation énergétique...). Il s'adresse aux ménages qui ont des revenus modestes.

Pour pouvoir bénéficier du chèque énergie, le revenu fiscal de référence (RFR) de votre ménage doit être inférieur à 7 700 € par unité de consommation (UC). Cette dernière sert à calculer votre consommation sachant :

- qu'une personne constitue 1 UC,
- que la 2^e personne constitue 0,5 UC,
- et que chaque personne supplémentaire constitue 0,3 UC.

La valeur du chèque varie de 48 € à 227 € TTC en fonction du revenu fiscal de référence (RFR) de votre foyer et de votre consommation calculée en UC.

Permis de conduire

Les modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories B et B1 évoluent aussi à cette date. À côté de la vérification d'un élément technique du véhicule et de la question en lien avec la sécurité routière, il introduit une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours.

Jour de carence

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le jour de carence pour maladie des agents publics (fonctionnaires et contractuels) est rétabli.

Vaccins obligatoires

8 vaccins supplémentaires deviennent obligatoires pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018. Les 11 vaccins obligatoires : Coqueluche, Diphtérie, Haemophilus influenzae b, Hépatite B, Méningocoque C, Pneumocoque, Rougeole, Polyomyélite, Oreillons, Rubéole, Tétanos.

Optique et appareil auditif

Vente de produits et prestations d'optique ou d'appareil auditif : au 1^{er} janvier 2018, l'information des consommateurs est renforcée.

Mal de dos

Coltramyl, Miorel, Myoplege... Si vous êtes sujet au mal de dos, vous connaissez peut-être ces médicaments à base de thiocolchicoside sous forme de comprimés ou de gélules. À partir du 2 janvier 2018, ils ne sont plus remboursés.

Soins funéraires

À compter du 1^{er} janvier 2018, les personnes décédées, atteintes du sida ou d'une hépatite virale, peuvent recevoir après leur décès des soins funéraires visant à la conservation des corps (thanatopraxie).

Diagnostics logements

Pour les baux de location signés à partir du 1^{er} janvier 2018, les propriétaires sont désormais tous dans l'obligation de fournir à leurs locataires un état de l'installation intérieure d'électricité et un état de l'installation intérieure de gaz.

Logement social

Vous êtes locataire d'un logement social et vos ressources dépassent certains plafonds ? Savez-vous que la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté modifie, à partir du 1^{er} janvier 2018, les règles concernant la perte du droit au maintien dans les lieux ?

Prix du timbre

Timbre vert ou rouge, colissimo... Les prix des timbres augmentent de 5 % environ au 1^{er} janvier 2018. Pour les particuliers, le prix du timbre vert (pli distribué sous 48 heures en France métropolitaine) passera de 0,73 € à 0,80 €. Celui du timbre rouge (lettre prioritaire) sera porté à 0,95 € (contre 0,85 € aujourd'hui).

L'« Ecopli », formule la plus économique (envoi en quatre jours en moyenne), va augmenter de 0,71 € à 0,78 €.

Les tarifs Colissimo, augmente quant à eux de 1,5 %

Tarifs des taxis

Les tarifs des courses de taxi pour 2018 ont été fixés par un arrêté publié au Journal officiel du 22 décembre 2017. En 2018, le tarif minimum d'une course est fixé à 7,10 € tant pour les taxis parisiens que non parisiens.

Par ailleurs, les tarifs des taxis sont plafonnés à :

- 4 € pour la prise en charge ;
- 1,07 € pour celui du kilomètre parcouru ;
- 35,80 € pour le prix horaire concernant la période d'attente (en cas de réservation par le client) ou de marche lente.



Budget 2018

Le Conseil Municipal lors de sa réunion du 10 avril 2018 a examiné les comptes de la Commune. Après avoir voté les comptes administratifs de l'exercice 2017, le Conseil a arrêté ses décisions pour 2018.

Depuis le 2nd semestre de l'année 2016, un troisième budget annexe a été créé pour assurer la gestion des dépenses de fonctionnement du complexe sportif de Saint Georges de Mons (ex : Aubert & Duval). L'année 2017 est la première année complète de gestion du site par la Commune.

Ainsi, la Commune gère donc 4 budgets différents :

- Le budget « Général »
- Le budget « Assainissement »
- Le budget « Atelier-Relais »
- Le budget « Complexe sportif »

I- Les comptes administratifs des budgets 2017

Par délibération en date du 10 avril 2018, le Conseil Municipal valide les comptes administratifs du budget général ainsi que des budgets annexes. Les bilans peuvent être résumés comme ceci :

Budget Général	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement 2017	1 991 767.48 €	1 642 450.82 €	83 227.30 €
Recettes de fonctionnement 2017	1 991 767.48 €	1 725 678.12 €	
Dépenses d'investissement 2017	1 270 034.62 €	504 136.11 €	116 359.10 €
Recettes d'investissement 2017	1 270 034.62 €	620 495.21 €	

Budget Assainissement	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses d'exploitation 2017	226 815.18 €	52 408.70 €	36 045.15 €
Recettes d'exploitation 2017	226 815.18 €	88 453.85 €	
Dépenses d'investissement 2017	336 694.86 €	104 154.85 €	- 65 952.70 €
Recettes d'investissement 2017	336 694.86 €	38 202.15 €	

Budget Atelier Relais	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement 2017	10 783.14 €	1 369.88 €	- 1 369.88 €
Recettes de fonctionnement 2017	10 783.14 €	0 €	
Dépenses d'investissement 2017	11 990 €	9 073.36 €	- 6 496.50 €
Recettes d'investissement 2017	11 990 €	2 579.86 €	

Budget Complexe Sportif	Prévu	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement 2017	135 207.58 €	116 324.12 €	- 6 324.12 €
Recettes de fonctionnement 2017	135 207.58 €	110 000 €	
Dépenses d'investissement 2017	6 200.02 €	5 222.40 €	- 4 030.00 €
Recettes d'investissement 2017	6 200.02 €	1 192.44 €	

Budget Général :

Dans une optique d'assainissement de la situation financière de ce budget, une stratégie visant à limiter les dépenses et à équilibrer la section d'investissement afin d'en réduire le déficit cumulé a été mise en place. Le montant de dépenses d'investissement affiché dans ce tableau inclut les dépenses obligatoires pour la Commune dont le remboursement de la dette pour sa partie « capital ». Nous constatons une section d'investissement excédentaire, cette somme viendra immédiatement réduire le déficit cumulé. Objectif atteint pour 2017 !

Cette année présente de bons résultats en fonctionnement notamment par l'optimisation des dépenses de fonctionnement mais aussi par la mise en place d'un « service commun » avec la Communauté de Commune « Combrailles Sioule et Morge » pour la gestion de la cuisine centrale. Cet outil de mutualisation permet de ne plus faire porter sur les finances de la Commune le poids financier du service communautaire de portage de repas à domicile du CIAS. Si autrefois, un délai important était constaté entre l'avance financière de la Commune et le remboursement par « Combrailles Sioule et Morge », depuis le 1^{er} juillet 2017, la situation s'est inversée.

Budget Assainissement :

Si l'année dernière la section d'exploitation de ce budget était déficitaire au titre de la participation financière à Chapdes-Beaufort pour la création du réseau d'assainissement de l'Etreille, nous constatons que ce budget a retrouvé son rythme de croisière. Le solde de l'année en exploitation est de nouveau excédentaire.

L'investissement reste quelque peu déficitaire dans la mesure où nous avons financé les premières factures d'une étude de diagnostic du réseau de l'assainissement collectif sans pour autant percevoir les financements publics. Ces subsides de l'ordre de 80% de la dépense seront versés au titre de la comptabilité 2018.

Le rendu de cette étude en 2018 permettra d'identifier les pistes d'investissements à réaliser sur le réseau et sera concomitant du remboursement intégral de la dette de ce budget. A l'aune de cette étude, la Commune sera en capacité de mener les investissements pertinents pour le maintien du service.

A noter sur 2017, les services techniques municipaux ont réalisés des travaux en régie à hauteur de 35 000 € environ. Ces opérations incluent la réfection du réseau d'assainissement dans le camping qui s'était effondré fin 2016. Nul doute que la dépense aurait été plus importante si elle avait été déléguée au secteur privé.

Budget Ateliers-Relais :

Depuis que la Commune a récupéré la main sur le bien immobilier géré par ce budget, la principale conséquence comptable est que le budget principal doit participer au financement de la dette inscrite sur ce budget.

Le résultat 2017 de ce budget est marqué par le fait que les écritures comptables de financement par le budget principal de la dette inscrite sur ce budget n'ont pas été comptabilisées. Les budgets 2018 prennent acte de cet oubli. Une écriture de régularisation au titre des dettes 2018 et 2017 est prévue pour cette année.

Le devenir du bâtiment reste au cœur des réflexions du conseil municipal. Une délibération de ce dernier interviendra en cours d'année 2018 afin de fixer les lignes directrices de l'avenir de ce bâtiment.

Budget Complexe sportif :

Nous évoquons plus haut le fait que l'année 2017 est la première année de gestion complète portée par la Commune de Saint Georges de Mons avec l'aide de « Combrailles, Sioule et Morge ». Même si les deux sections sont en résultat faiblement déficitaires, le bilan reste quand même positif. En effet, nous constatons qu'une année pleine de fonctionnement peut être contenue dans les objectifs définis avec la Communauté de Commune et ce malgré un certain nombre de dépenses d'entretien et d'intervention sur le réseau de chauffage.

Pour autant, la collectivité et les associations utilisatrices ne peuvent pas baisser leur vigilance. C'est la condition sine qua non pour que des marges de manœuvres en investissement soient créées. Ainsi en 2018 et afin de sécuriser la pratique sportive dans la salle n°1, il sera réalisé la réfection de la toiture incluant la dépose de la partie amiantée et la re-couverture en bacacier double peau. Cette opération explique en partie l'évolution importante des grandes masses de ce budget pour 2018.



II- Sur le vote des taux d'imposition pour 2018

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 10 avril 2018 a choisi de ne pas augmenter les impôts locaux. Les impôts locaux n'ont pas été augmentés pour la partie communale depuis 2012.

Pour mémoire ces impôts sont:

- La taxe d'Habitation
- La taxe foncière sur les propriétés bâties
- La taxe foncière sur les propriétés non-bâties.

Ainsi le produit des impôts espéré pour 2018 peut se décliner comme suit :

Produit fiscal 2018 à taux constant	Base d'imposition 2018	Taux 2012 reportés en 2018	Produits 2018
Taxe d'habitation	2 298 000.00 €	6,27%	144 055 €
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	2 988 000.00 €	13,57%	405 472 €
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties			
Bâties	52 600,00 €	29,46%	15 496 €
		TOTAL	565 053 €

Nous constatons un résultat attendu pour 2018 de 565 053 €, ce résultat est en nette hausse par rapport à 2017 dans la mesure où la Commune percevra les impôts relatifs à la taxe foncière sur les propriétés bâties relative à ECO TITANIUM.

Ce gain estimé à plus de 65 000 € est une heureuse nouvelle pour les finances de la commune. Elle a permis au conseil municipal de ne pas voter une augmentation des taux d'impositions.

Néanmoins, il faudra rester vigilant pour l'avenir. Nous constatons que les promesses de l'Etat de ne plus porter atteinte aux diverses dotations ne sont pas tenues (cf IV).

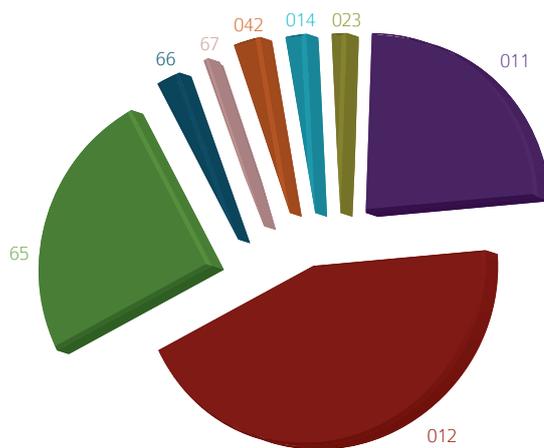
A titre d'exemple :

- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est réputée maintenue alors que 47 % des communes de France constatent une diminution et certaines dans des proportions importantes.
- La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) est, depuis la loi de finance de 2018, devenue une « variable d'ajustement ». L'Etat revenant ainsi sur ces engagements en la matière.

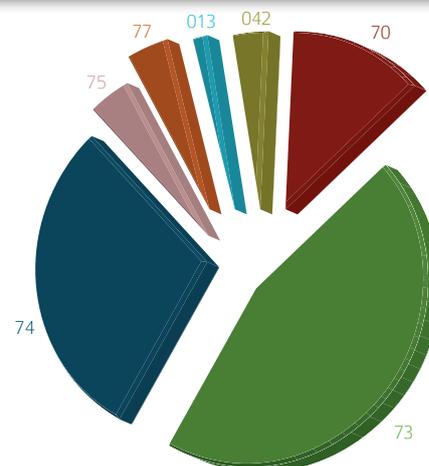
III- Présentation du Budget Général de la commune pour l'année 2018 / Clefs de lecture

Le budget primitif communal s'équilibre à 1 953 188.30 en section de fonctionnement. Cette somme est à répartir entre plusieurs postes de dépenses, ces derniers sont :

Dépenses de Fonctionnement	Prévu
011- Charges à caractère général	463 300,50 €
012- Charges de personnel	851 621,00 €
65- Charges de gestion courante	479 466,64 €
66- Charges financières	46 100,00 €
67- Charges exceptionnelles	300,00 €
042- Opération d'ordre entre section	50 000,00 €
014- Reversement, restitution	39 300,00 €
023- Virt à la sect. d'investissement	23 100.16 €
TOTAL	1 953 188.30 €



Dépenses de Fonctionnement	Prévu
70 - Produits des services	252 689,00 €
73 - Impôts et taxes	881 221,30 €
74 - Dotations et participations	576 278,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	80 000,00 €
76 - Produits financiers	- €
77 - Produits exceptionnels	75 000,00 €
013 - Atténuation de charges	27 000,00 €
042 - Op.d'ordre de transfert entre section	61 000,00 €
002- Résultat antérieur reporté	- €
TOTAL	1 953 188.30 €



En ce qui concerne la section d'Investissement, cette dernière est équilibrée à un montant de **1 291 476.14 €**

Les principaux projets figurant au titre de cette année 2018 sont les suivants :

- Programme de voirie 2018 via un fond de concours à Combrailles, Sioule et Morge qui porte le marché public
- Finalisation du Plan d'Aménagement de Bourg pour une réflexion sur les futures pistes d'aménagement de la Commune et la valorisation de son patrimoine et de son cadre de vie.
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux – signalétique visuelle pour PMR pour la Mairie
- Programme de travaux aux écoles municipales :
 - Réfection des WC du préau de l'élémentaire
 - Installation de WC aux normes PMR
 - Aménagement du bureau de direction
 - Circulation interne aux normes PMR
 - Installation de fenêtres double-vitrage
- Installation de WC PMR à la salle des fêtes
- Réfection des WC publics sous la Mairie
- Aménagement du Parc Hom
- Réalisation d'un clip promotionnel pour les activités physiques et sportives pratiquées sur le territoire.
- Etudes diverses.

IV - Stratégie financière pour les années à venir

L'année 2017 permet de vérifier les résultats de la stratégie financière décidée fin 2015 et appliquée dès 2016. Cette stratégie doit perdurer. En effet, l'analyse des comptes de la Commune permet de voir les premiers résultats positifs de redressement de la section d'investissement.

Contrairement à l'année 2016, la Commune n'a pas emprunté en 2017. Non seulement la Commune n'a pas augmenté son encours de dette mais cette dernière a réussi à réduire son déficit d'investissement par le résultat excédentaire de la section du même nom. Ce résultat étant expliqué par la perception de subventions en souffrance sur des dossiers antérieurs à 2017.

L'année 2018 au regard de l'importance des travaux envisagés et de leurs financements prévisionnels, devrait logiquement être finalisée par un recours à l'emprunt. Le maintien du cercle vertueux recherché depuis 2015 sera respecté si la Commune parvient à emprunter moins que ce qu'elle rembourse en capital pour 2018 aux

établissements bancaires et si elle arrive à optimiser ses dépenses de fonctionnement.

L'avenir reste néanmoins incertain. Malgré le discours du gouvernement sur la stagnation de la DGF, l'effort demandé aux collectivités territoriales pour participer au redressement du déficit public est maintenu :

- Si l'enveloppe nationale de la DGF est inchangée, les modalités de répartition de cette dernière induisent en réalité une diminution pour 47% des communes françaises.
- Les disparités des évolutions à la baisse sont très importantes allant de 0.01 à 49.35 % par rapport à l'année précédente.

L'opacité du système, son injustice et sa complexité sont critiqués par certains députés, notamment Mme PIRES BEAUNE qui appelle à la réforme de cette dotation dans un souci d'une meilleure transparence et une meilleure lisibilité pour l'avenir.

De même, la loi de finance faisant

évoluer la DC RTP en une « variable d'ajustement » revient sur les engagements pris par l'exécutif lors de la réforme de la Taxe Professionnelle. Cette ressource auparavant structurelle est clairement appelée à diminuer pour disparaître à moyen terme.

La réforme de la taxe d'habitation doit aboutir à une suppression de la taxe pour 2020. Cette suppression donnera nécessairement naissance à un autre type de financement dont nous ignorons les contours.

Ainsi, nous pouvons aisément dire qu'à moyen terme, les structures et la répartition des recettes de fonctionnement des collectivités territoriales vont être profondément modifiées sans pour autant pouvoir nous projeter concrètement.

Face à cette incertitude et pour l'avenir de la Collectivité, les élus mettent en place le maximum de comportement financièrement vertueux dans l'intérêt de tous.



Prévenir les Cambriolages

- Nouveau propriétaire----changez les serrures
- Ne pas écrire vos noms et adresses sur votre trousseau de clés
- Ne communiquez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux
- Ne pas laisser vos clés sous le paillason, boîte aux lettres, etc
- Fermez à clés.
- Ne pas faire entrer quelqu'un à votre domicile sans vous assurer de son identité
- **Porter une attention particulière sur les véhicules inconnus circulant à faible allure proche de chez vous ou de chez vos voisins, penser à relever l'immatriculation et la communiquer à la gendarmerie SANS HESITATION. (04 73 86 82 99 ou 17)**



**Les gendarmes patrouillent mais n'y arriveront pas sans votre aide.
La sécurité c'est l'affaire de tous.**



Pour toutes vos **questions** en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

*Demandez des **conseils** d'experts avant d'agir !*

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors de **permanences juridiques** réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République

63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org

www.adil63.org



Histoire de l'USGA

1923 : création de l'USSG (Union Sportive St Georges)

Création section football

Terrains:

- Bois des besses
- 1924 - Emplacement actuelle fonderie
- 1931/1932 - Emplacement face au cimetière (approximatif)
- 1933 - Emplacement terrain « Cannaud » (terrain Mazuel ?)
- 1936 - Terrain des Teaux
- 1937/1938 - Rue de la Feuillage (Bannière)
- 1950/1951 à nos jours, stade de Grelières

1926 : Création section Préparation Militaire jusqu'en 1960

1936 : Création section Gymnastique

- Activités Maison du Peuple (actuel Foyer Parroissial)
- Salle du Moulin (1937/1938)
- Petite salle annexée à la salle N°1 (probablement actuelle chaufferie ...)

1944 : L'USSG devient l'USGA après la fusion des clubs de foot de St Georges et des Ancizes

Section Football

Section Gymnastique

Section Boules

1947

Section Préparation Militaire (relance jusqu'en 1960 ?)

Section lutte gréco-romaine (jusqu'en 1950)

Projet de construction d'une piscine extérieure

1948 (officialisation de la structure omnisport)

Section basket (en 1949 équipe féminine)

- Terrain à l'emplacement du Cinéma
- Terrain extérieur à Grelières (1950/1951)

1949/1950

Section Tennis de table

- Salle de l'ancienne cantine

1950/1951 (début de création du complexe sportif de Grelières ; stade et piste, courts de tennis, projet de salle Omnisport)

1951

Section Tennis (et tennis de table)





1953 (il existait alors les sections ou activités) :

Football
Boules
Basket
Gymnastique
Athlétisme
Tennis de table
Tennis
Cyclisme
Education Physique
Préparation Militaire et Tir

1954/1955 construction salle omnisport N°1

1956 (attribution de la Coupe Potin à Aubert & Duval comme meilleure entreprise sportive de France)

1957 (remise de la coupe Potin au terme d'une grande manifestation sportive avec la présence de Mimoun)

1960/1962 construction piste de Karting

Section Karting ? puis moto ?

1962 (projet de construction d'une piscine couverte dans le cadre USGA)

1963

Section Volley

1979/1980 (construction de la salle N°2)

1986

Section Judo

- Salle des fêtes de St Georges
- Salle du Moulin

1998/1999

(8^{ème} de finale de la coupe de France pour le Foot)

Qui se souvient des caricatures d'Henri Charpentier (voir photos, manque celle de Mr Obersnel, récupérée par la famille) qui se trouvent dans la salle N°1 :

- Mr Bonnet, qui eut de multiples casquettes, secrétaire général de l'USGA, président de la section foot,... (grand père de notre Conseiller Départemental actuel, Grégory Bonnet)
- Mr Chalancon, entraîneur de la section gymnastique
- Mr Dupichaud, président de la section Cyclisme
- Mr Galzin, président de la section boules
- Mr Masse, président général de l'USGA
- Mr Pradon, président de la section Basket
- Mr Turland, moniteur pour l'EPS



Reprise USGA

Depuis maintenant près de 2 ans le processus de reprise des équipements sportifs est en cours.

Si du point de vue « administratif » ce dossier a du mal à avancer, la première année de gestion par la collectivité s'est relativement bien passée grâce notamment à l'implication de l'ensemble des sections qui chacune à leur niveau ont su faire preuve de responsabilité et du personnel que la commune a affecté à cet équipement.

Le budget initialement prévu a été globalement maîtrisé à un montant d'environ 130 000€.

Ce fonctionnement n'aurait pas été possible sans l'implication financière de la Communauté de Commune qui abonde à hauteur de 80 000€. Il reste néanmoins encore un élément qui peut remettre en cause cet équilibre, c'est la question de l'entretien des terrains que l'USGA foot assume sur sa propre dotation grâce à un emploi aidé. Or ce type de contrat n'étant pas pérenne par nature il conviendra de se pencher assez rapidement sur ce point précis.

La prochaine grosse opération sur le complexe consistera en la réfection de la toiture de la salle N°1. Si nous avions envisagé de procéder à ces travaux durant les vacances de printemps, un retard dans l'attribution de la subvention sollicitée auprès de la Région, ne nous a pas permis de lancer ces travaux. Ceux-ci devraient donc se réaliser fin juin, début juillet, après concertation avec les sections pour minimiser les désagréments. Nous avons par ailleurs sollicité le SIEG pour la reprise des éclairages des salles 1 et 2 ainsi que pour l'éclairage du terrain stabilisé.

USGA

Activité Économique

En 2017, l'activité économique s'est vue confortée sur la commune. Tout d'abord par le démarrage de l'unité de recyclage du titane EcoTitanium qui vient en complément d'UKAD.

Le commerce s'est lui aussi consolidé par l'ouverture du magasin « Bazarland » et l'ouverture dernièrement d'une activité de « toilettage » en lieu et place de l'ancien salon de coiffure « Gardarin ». En revanche nous ne pouvons que déplorer la fermeture de la quincaillerie.

Au niveau de la zone industrielle, le bâtiment « Sibylux » est en cours de reprise par l'entreprise EBE (fabrication de plaquette bois pour chaufferies). Un projet d'agrandissement de ce bâtiment est à l'étude.

La scierie Dostrovie a été rachetée et devrait donc retrouver de l'activité. Si La société CHIMIREC s'était dit un moment intéressée pour s'implanter sur St Georges, elle a choisi en définitive un terrain sur la zone artisanale de Queuille.



LES ÉLUS VISITENT ÉCOTITANIUM À SAINT GEORGES DE MONS



Partenariat entre UKAD (Joint-Venture AUBERT & DUVAL et UKTMP), L'ADEME et le Crédit Agricole Centre France, ÉcoTitanium est la première usine européenne d'élaboration de titane de qualité aéronautique à partir de recyclage.

Fête des Voisins

AMBIANCE TOUJOURS AUSSI CONVIVIALE À LA CROIX-GAIL



Cette notion traitée est parfois mal traitée.
Et pourtant...

Il faudra prendre en compte l'interdiction des produits phytosanitaires.

Veillez stationner sur les lieux réservés à cet usage et laisser les trottoirs en priorité aux enfants, aux piétons accompagnés de poussettes d'enfants, aux personnes âgées ou handicapées, aux piétons tout simplement !

Pensez que les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils sont susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage (tondeuses, tronçonneuses, scies, etc...)

Horaires d'utilisation (par arrêt préfectoral) :

- Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.
- Les samedis de 9 h à 19 h.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Tout feu de végétaux est interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Le brûlage des végétaux est peu recommandé dans les jardins, il faut penser au broyage des branches pour obtenir du paillage et au compostage des déchets. Transporter ses déchets verts à la déchèterie des Ancizes : Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

*In*civilités

Depuis quelques semaines, le SICTOM de Pontaurmur-Pontgibaud a le regret de constater une recrudescence de dépôts sauvages de déchets ou de déchets non autorisés sur les points de regroupement. Il rappelle que les encombrants, les déchets électriques et tous déchets autres que ménagers doivent être déposés en déchetterie. Face à ces incivilités coûteuses, tant sur le plan environnemental que sur le plan financier, le SICTOM informe que toute infraction relevée fait désormais l'objet d'un signalement en gendarmerie. Ce type d'infraction peut être puni d'une amende de 1 500 €.



Relais Assistants Maternels Parents Enfants

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMBRAILLES SIOULE ET MORGE

Lieu d'informations, d'écoute, de rencontres et d'échanges autour du jeune enfant, le Relais Assistants Maternels Parents Enfants est un service intercommunal de proximité, ouvert à tous.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Relais Assistants Maternels Parents Enfants « **Les p'tits Combrailloux** » du Site de Manzat et « **Bulle de p'tits loups** » du Site de Combronde fonctionnent ensemble, comptabilisant 160 assistants maternels sur le nouveau territoire.

Le Relais propose :

des permanences d'informations administratives et juridiques :

- information et accompagnement des parents dans la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant (accueil collectif et accueil individuel).
- mise en relation des parents et des assistants maternels agréés par le biais d'une liste régulièrement mise à jour, en collaboration avec le service PMI du Conseil Départemental.
- accompagnement des parents dans leur fonction de particulier-employeur pour l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le): contrat de travail, informations sur les aides de la CAF, simulation du coût, déclaration pajemploi, information générale en matière de droit du travail
- informations sur le métier d'assistant maternel, l'agrément, les aides à l'installation et les autres métiers de la petite enfance pour une évolution de carrière.
- accompagnement à la parentalité : échanges autour du bien-être de l'enfant et des questions éducatives (adaptation, sommeil, alimentation, etc...), documentation sur la petite enfance...

des ateliers d'éveil et de socialisation fixes et itinérants proposés pour les enfants de 3 mois à 4 ans, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le), parent, ou garde d'enfants à domicile : motricité, éveil artistique, musical, éveil corporel, séances bébés lecteurs, etc... Ces ateliers sont complétés par des temps de rencontre ponctuels lors de sorties, de spectacles, etc...

Le RAM offre aux assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile, un cadre pour échanger sur leur pratique, leur permettant de rompre leur isolement et de tisser des liens et de participer à la construction de leur identité professionnelle.



La commune de St Georges de Mons accueille le RAM **un lundi par mois** de 9h30 à 11h dans la salle d'activité du Musée Pailhoux.



un soutien à la profession et à la parentalité avec la mise en place de **réunions d'échanges et d'informations** autour de l'accueil et du développement du jeune enfant pour les assistant(e)s maternel(le)s et les parents.

En 2017 :

- Réunion d'informations **sur les émotions** (savoir les nommer, les évacuer, les transformer), animée par Mme Houlmann, psychologue-Sophrologue à Combronde.
- Réunion d'informations sur **la motricité du jeune enfant**, animée Mme Macheboeuf Julie et Mme Juilhard Fanny, toutes deux kinésithérapeutes à Manzat.
- Réunion d'informations sur **le transport des enfants en bas âge** (quel siège auto ? les normes ? comment installer un siège auto dans une voiture, etc ...) avec l'intervention de la prévention routière 63 à Combronde.

Le RAM sensibilise également les professionnels et les parents-employeurs aux besoins de **formation professionnelle continue**.

Ont été proposées deux formations : **l'éveil de l'enfant de moins de 3 ans** (en avril à Manzat) et **la certification du diplôme Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** en septembre à Manzat et en Décembre à St Myon.

Contacts:

Viviane Portier - RAM Parents Enfants « Bulle de p'tits loups » Site de Combronde
Tél: 04 73 97 36 67 - E-mail : ram@cotesdecombrailles.fr (provisoire)

Léonie Margelidon - RAM Parents Enfants « Les p'tits Combrailloux » Site de Manzat
Tél: 04 73 86.52.07 - E-mail : ram-manzatco@orange.fr (provisoire)

Commissions

Voirie Cadre de vie Assainissement Urbanisme

Responsable :

Mr ARCHAUD Claude

Membres :

Mmes ROUGIER Amandine,
MANARANCHE Florence,
GATIGNOL Joëlle,
Mrs CERCY Vincent,
BOURDAROT Patrice,
CHAMBON Michel,
FESSLER Robert.

Fonctionnement

Personnel

Pas de changement au sein des services techniques pour le personnel titulaire. Maintien d'un CDD pour surcroît d'activité (travaux d'assainissement en régie notamment). Contrat en alternance avec un jeune de St Georges pour l'obtention d'un bac pro en espaces verts.

Matériel

En 2017, nous n'avons pas fait de très grosses dépenses hormis du petit outillage, un girobroyeur, une bétonnière et de l'entretien de matériel, le plus important étant la peinture époxy de la benne du gros camion.

Voirie

Depuis le 1^{er} janvier 2018 la Communauté de communes exerce pleinement la compétence voirie tant en investissement qu'en fonctionnement et ceci sur l'ensemble des voies communales des 29 communes. La rigueur budgétaire nécessitant certaines contraintes, l'enveloppe destinée à l'investissement a été largement revue à la baisse pour le programme voirie 2018 (l'an dernier l'enveloppe pour les 9 communes de l'ex ManzatCo était de 300 000€. Cette année l'enveloppe sera de 150 000€ pour 29 communes). Pour St Georges le montant sera selon les critères de répartition, d'environ 17 000€. Afin de faire quand même un programme minimum indispensable, la commune abondera d'environ 25 000€ sous la forme de fond de concours pour arriver à un montant de 40 000€.



Aménagement à proximité de SUPER U

Voirie intercommunale (rappel programme travaux 2017)

- Village de La Bussière
- Route du Vernet (du village vers le RD61)
- Route de Villevieille (RD 19/ RD416)
- Route de la Croix Gail à Villevieille
- Route de la Cité
- Route de Gourdon (élargissement au niveau de la cité de Gourdon)
- Route des besses
- Divers petits points attendus sur la commune.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant d'environ 80 000€ avec un fond de concours communal de 39 000€

Programme voirie 2018

Au moment de la rédaction de ce bulletin, le programme 2018 n'est pas encore totalement arrêté mais il devrait a priori traiter les lieux suivants.

- Village de Fontmartin (prolongement voirie revêtue)
- Rue du bois du merle (purge)
- Rue du Paradis (reprise revêtement vers carrefour RD19)
- Village de Courteix (divers aménagements)
- Village de La Bussière (petit aménagement)
- Route du Vernet (soutènement voirie)
- Divers points attendus sur la commune dont rue de la Croix Gail

Cadre de vie

Concours « Maisons fleuries »

Comme chaque année la commune organise un concours « Maisons Fleuries ». Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour y participer, le jury passera sur l'ensemble de la commune courant juillet. Si des personnes souhaitent faire partie du jury, elles peuvent se faire connaître en mairie.



Résultats concours 2017 : liste par villages

<i>Villages</i>	<i>Nom Prénoms</i>	<i>Adresse</i>
La Croix de Pierre	Mme MESSAGE Ginette Mme BERTRAND Paulette	Avenue de la Libération Rue du Paradis
Gagne	Mr PRUVOST Bernard	Gagne
Montbuisson	Mr VRAY Fabrice et Mme ROUGIER Christelle	Montbuisson
Les Marsins	Mr et Mme FAURE Jean-François et Anna	Les Marsins
La Rochebouton	Mme HERVOUET Elisabeth	La Rochebouton
Les Richards	Mr et Mme RIFFAT Christian et Betty Mr et Mme ROUGIER Daniel et Madeleine Mr MEZIN Jean-Claude et Mme VERNERET Marcelle Mme MEZIN-GILLET Myriam Mme MACHEBEUF Pierrette	Rue des Jonquilles Rue des Noisetiers Rue du Houx Avenue de la Chaîne des Puy Avenue de la Chaîne des Puy
Bourdelles	Mr ZAËRA Charles	Bourdelles
Le Mazal	Mr et Mme CHAMBREUIL Christian et Pierrette	Le Mazal
Richemeunier	Mme CHAVAGNAT Solange	Richemeunier
La Croix Gail	Mr et Mme CONORD Jean-Pierre et Monique	Rue de la Croix Gail
Route de la Feuillade	Mr et Mme MARCHAND Bernard et Suzanne	Route de la Feuillade
Pourtières	Mr et Mme LAVRADOR Manuel et Marila	Pourtières
Les Teaux	Mr et Mme LHERITIER René et Dominique	Route des Cités
Fontmartin	Mr et Mme MALRIC Roger et Maria	Fontmartin
Les Villageoises	Mme BARRACHIN Pascale	1, Rue du Bois de la Poule
Les Paleines	Mr et Mme GONCALVES José et Adélaïde	Allée des Dômes
Villevieille	Mme FRETOLLY Marie-Thérèse	Villevieille
Courteix	Mr et Mme BONNARET Pierre et Joëlle	Courteix
Bel Horizon	Mr PAUL Alain et Mme BRAVIN Thérèse	Allée des Hirondelles

Villes et Villages fleuris

Cette année nous serons contrôlés par le jury Régional qui décide ou non de maintenir l'attribution des « deux fleurs » dans le cadre des « Villes et Villages fleuris ». C'est dans cette optique et pour répondre à la demande du jury lors de son précédent passage il y a 3 ans, que nous avons « ouvert » le parc Hom en supprimant le mur du fond (qui s'était d'ailleurs en partie écroulé) et en supprimant quelques arbres qui empêchaient une vision traversante du parc. A savoir également que dans le cadre du PAB (plan d'aménagement du bourg), le même avis avait émergé.



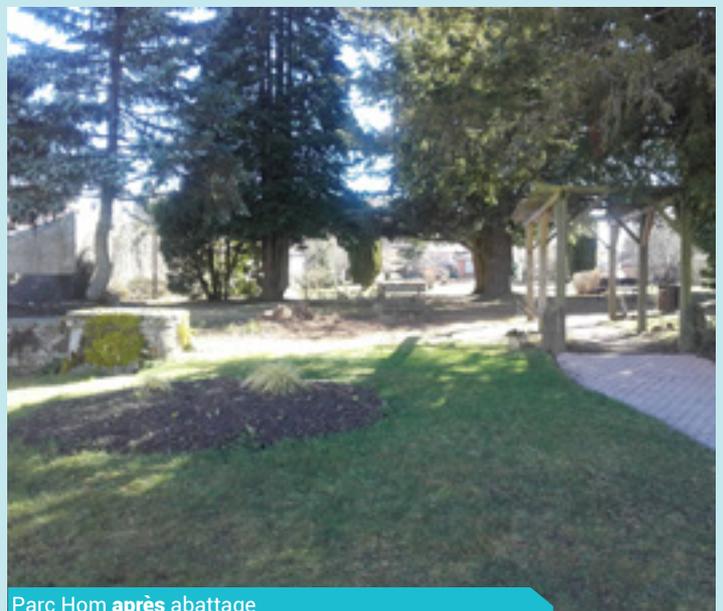
Du changement dans le Parc Hom suite à l'effondrement du mur



Parc Hom avant abattage



Parc Hom mur écroulé



Parc Hom après abattage

Aménagements réalisés en 2017

- Terrain de pétanque au village du Mazal
- Aménagement pour favoriser la circulation piétonne à proximité des écoles et du Crédit-Agricole.

Aménagements envisagés en 2018

- Jardin du souvenir au cimetière
- Numérotation habitations à Bel Horizon

Journée nettoyage de printemps

Le 24 mars une opération nettoyage a permis de récupérer plus de 2m³ de déchets dont plus de 100kg de verre, sur un secteur assez restreint (avenue des volcans, route des cités, avenue de la gare). Il est regrettable que trop peu de personnes se soient mobilisées pour cette action citoyenne, quoi qu'il en soit merci aux volontaires pour leur implication.

Barrières à la Rochebouton



Fibre Optique

Le déploiement de la Fibre Optique a débuté sur St Georges, les premiers gros équipements sont installés (noeuds optiques), à proximité du central télécom, à proximité du cabinet infirmiers, vers l'arrêt de bus route des Richards et à proximité du giratoire de la croix de Pierre. Certaines fibres ont été installées entre le central télécom et les noeuds optiques. L'entreprise en charge de ces travaux a cependant rencontré une difficulté avenue de la gare: les gaines France-Télécom étant cassées, il sera nécessaire de poser de nouvelles gaines ce qui va imposer des tranchées sur le trottoir et donc engendrer une certaine gêne temporaire pour la circulation piétonne et certainement un peu de retard.

Ensuite le déploiement vers les particuliers débutera et s'échelonnera jusqu'en 2020 pour l'ensemble de la commune.



Une autre fibre a été installée dernièrement entre l'antenne Free sous Grelières et le central télécom pour favoriser la communication 4G de l'opérateur Free

Environnement

Une colonne verre devrait être ajoutée prochainement dans le secteur des Villageoises

Zones Humides

L'inventaire des zones humides s'est achevé par l'adoption définitive de la cartographie en Conseil Municipal le 10 avril

dernier. Avant cela, suite au repérage et à la vérification de la pertinence de celui-ci, une enquête publique d'un mois a permis de recueillir les avis de la population. La totalité des remarques et demandes formulées pendant cette enquête ont été prises en compte (il faut dire que c'était des modifications mineures qui ne remettait pas en cause le gros travail de la commission).

Encore une fois merci aux personnes qui ont participé à cet inventaire et qui ont fait ce travail avec une grande rigueur et en toute impartialité.

Assainissement

I est important de rappeler que dorénavant, les personnes qui ont un assainissement autonome qui n'est pas aux normes (Diagnostic SPANC fait par la SEMERAP), peuvent percevoir des aides du Conseil Général et de l'Agence de l'eau afin de réaliser les travaux nécessaires à la mise en conformité de leur installation d'assainissement. Le montage des dossiers est réalisé par la SEMERAP. Vu le nombre important de dossiers sur le territoire du Syndicat SIOULE et MORGE, priorité est donnée au cas les plus polluants. Sachant également qu'un dossier qui n'est pas retenu l'année en cours, peut être reprogrammé l'année suivante. N'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie pour avoir tous les renseignements.

Pour l'instant le montant des subventions est très intéressant, il convient donc de profiter de cette opportunité

Assainissement 2018

- Le diagnostic complet de nos systèmes d'assainissement collectif et principalement de nos réseaux et stations est désormais quasiment terminé, malgré un peu de retard dû à un changement de personnel dans notre Bureau d'étude en charge de ce dossier. Le rapport définitif est en cours de finalisation et l'étape suivante qui consiste à la remise à jour de notre zonage d'assainissement est en cours et devrait s'achever d'ici la fin de l'année.

Rappelons que ces études sont obligatoires pour que nous puissions continuer à percevoir les aides financières de l'Agence de l'Eau. Une fois ce travail validé en Conseil Municipal la commune aura une visibilité sur ces systèmes d'assainissement pour une dizaine d'années, permettant ainsi de planifier et d'anticiper les travaux de rénovation de nos réseaux et stations

d'épuration. Rappel : le coût de l'étude est d'environ 50 000€ subventionné à 80% par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

- En ce début d'année, nos services techniques ont prolongé le réseau d'assainissement de Courteix afin de permettre le raccordement du futur atelier de découpe de viande et de vente aux particuliers situé à l'entrée du village.



Assainissement à Courteix

- Dans les travaux envisagés suite au diagnostic, nous lancerons l'étude de la refonte de la station de Courteix qui ne fonctionne pas très bien et qui est difficile d'accès aux camions de notre fermier, la SEMERAP. Quelques anomalies ont été relevées lors du diagnostic au niveau de Bel Horizon qu'il conviendra de corriger rapidement.
- Dans le cadre du futur aménagement en vue d'accueillir, notamment la pharmacie, une extension de réseau entre l'Avenue de la Gare et l'USGA, devra être effectuée.

Urbanisme

L'étude P.A.B. (Plan d'Aménagement de Bourg) lancée en 2017 se poursuit et entre dans sa phase opérationnelle. Trois grands axes de travail prioritaire sont désormais ciblées.

Implantation pôle santé, valorisation Centre Bourg, Valorisation patrimoine industriel (cité des Teaux) avec pour caractéristique principale de la commune la thématique « Jeunesse-Sport-Santé ». Afin de faire coller au mieux les axes de travail et la thématique certaines actions sont déjà lancées à savoir le choix du lieu d'implantation du futur pôle santé (y compris pharmacie).

1/ Le choix du lieu d'implantation du « pôle santé » : avenue de la Gare, avec dans la foulée l'acquisition des terrains et la modification du PLU pour permettre ce type de projet. Tout cela en coordonnant les travaux d'infrastructure avec le futur pôle « enfance-jeunesse » qui vient d'être relancé par la Communauté de Communes et en redéfinissant les moyens de mobilité dans le secteur.

2/ L'étude PAB a démontré que la valorisation du centre bourg devait passer par des phases intermédiaires, communément appelées « opérations à tiroirs », ce qui signifie tout simplement libérer certains espaces ou bâtiments, avant de pouvoir leur donner une nouvelle destination. Cet axe concerne tout autant les commerces que les services, ou la mobilité et l'accessibilité. L'exemple le plus parlant est l'ancien groupe scolaire qui ne pourra avoir une nouvelle destination que lorsque le Pôle « Enfance-jeunesse » (ancienne Ecole ND) aura vu le jour.

3/ Enfin il conviendra d'aider à la valorisation du patrimoine industriel (Cité des Teaux), pour redonner un avenir à ce quartier. Ce travail sera mené en partenariat avec l'industriel

propriétaire de ce patrimoine bâti et naturel. Dans ce cadre avec A&D, nous avons rencontré la DRAC qui s'est montrée intéressée pour essayer d'inscrire ce projet dans le programme « Patrimoine du 20^{ème} siècle. Cela passera par une réhabilitation et une nouvelle gestion de ce quartier, mais aussi par son désenclavement et une meilleure connexion au centre bourg.

Éducation Culture Communication

Responsable :

Mme ROGER Jacqueline

Membres :

Mmes ABERRAN Randa
COUTO Pauline
HERNANDEZ Elodie
GIRAUD Patricia
Mr DENEUX Roger

De la stabilité !

La réforme sur les rythmes scolaires visait à respecter au mieux les rythmes chronobiologiques des enfants. Ainsi, les élèves fréquentaient l'école 5 matinées et 4 après-midis (plus courts qu'avant) par semaine. Les enfants étant plus concentrés le matin, cela permettait de répondre à leur rythme. Toutefois, les journées se montraient perturbées avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), placés tantôt en début d'après-midi, ou en fin d'après-midi pour nos écoles.

Avec l'arrivée du nouveau gouvernement, les écoles et les mairies ont, depuis la rentrée de septembre 2017, la possibilité de choisir entre la semaine à 4 jours et la semaine à 4 jours et demi. Saint-Georges-de-Mons a fait le choix, en concertation avec l'ensemble des municipalités de la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge, de maintenir la semaine à 4 jours et demi. Les enseignants, les parents et la municipalité ont donc réfléchi à la meilleure organisation possible de la semaine des écoliers pour la rentrée prochaine afin de respecter au mieux leurs rythmes. La solution retenue présente l'avantage, entre autre, d'avoir

des horaires identiques le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45-12h, 13h45-15h45. Plus de TAP en début d'après-midi, seulement après la classe pour les enfants inscrits, de 15h45 à 16h45, le lundi, mardi et jeudi. Le vendredi, l'heure de TAP est remplacée par une heure de garderie-animation. Le mercredi, les horaires de l'école seront les suivants : 8h45-11h45.

D'autre part, les TAP qui étaient jusque-là organisés conjointement par la Communauté de Communes et par la commune seront désormais exclusivement pris en charge par Combrailles Sioule et Morge.

Cet ensemble de décisions a nécessité un long travail de réflexion, engagé depuis plusieurs mois par l'ensemble des corps concernés. De plus, il a également fallu réagir face à l'annonce de la fermeture d'une classe à l'école élémentaire. Cette classe a pu être sauvée grâce à la forte mobilisation des parents d'élèves et des élus locaux.

Pauline COUTO

Culture

L'année 2017 fut riche en expositions :

Du 13 au 22 juillet : l'atelier de Roger Pitulat.

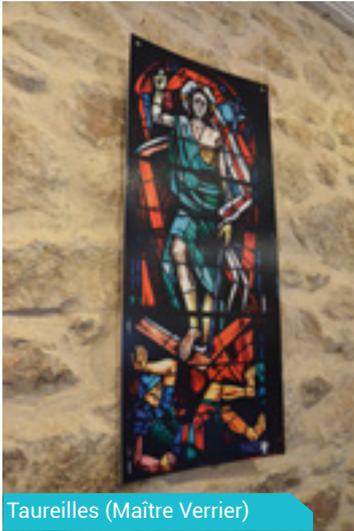


Peinture de Roger PITULAT



Peinture de Jacqueline ROGER

Du 5 au 19 août : Le Petit Patrimoine de St Georges et la visite guidée du bourg par Renée Couppat.



Taureilles (Maître Verrier)



St-Georges terrassant le dragon



Exposition Petit Patrimoine Religieux



Exposition Petit Patrimoine Communal



Visite guidée du bourg par Renée COUPPAT

**Du 26 Août au 2 septembre :
l'atelier de peinture et aquarelle de Manzat.**

**Cette année, nous accueillerons
du 13 au 28 juillet Mr Jean-François MALECKI,
animateur de l'atelier de peinture de Beaumont.**



Peinture de Marie-Jeanne SAHUT



Acrylique Mr MALECKI

Centre Communal *d'Action Sociale*

Membres :

CHANSEAUME Camille,
VALANCHON Annie,
ROUGIER Amandine,
FESSLER Robert,
MATHIEU Rémi,
FATELA Delfina,
DEJEAN Valérie,
PEYROT Claude,
NOBLET Amédée,
LOTZ Michel,
POULET Edmond,
PRADEL Michèle,
MURAT Christiane,
COLOMBIER Marie-Noëlle



REPAS ANNUEL DES 70 ANS ET PLUS

Le dimanche 7 mai 2017, s'est déroulé le traditionnel repas dansant à l'attention de nos Aînés. De l'accueil chaleureux aux tables dressées avec soin jusqu'aux menus mis en valeur, tout était prévu pour contribuer à la réussite de ce moment de convivialité très attendu.

Bon pied, bon œil et bon coup de fourchette pour les 177 convives qui ont partagé un après-midi agréable dans la joie et la bonne humeur...

Le centre communal d'action sociale remercie tous les membres du comité des fêtes de Saint-Georges-De-Mons pour leur dévouement.



COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Grâce à la participation formidable de plusieurs bénévoles, la collecte de la Banque Alimentaire le dernier week-end de novembre est un grand rendez-vous citoyen valorisant la solidarité nationale ainsi que le partage.

787 kgs de denrées ont été récoltées : chaque denrée alimentaire reçue est redistribuée dans le département où elle a été collectée afin que cette aide bénéficie localement aux personnes en situation de précarité.

COLIS DE NOEL 80 ANS ET +

Fin décembre 2017, les élus et les membres du centre communal d'action sociale, ont entamé la distribution des colis de Noël aux 195 séniors de la commune : début d'un marathon qui s'est normalement terminé le 23 décembre ! Même si la période est à l'austérité, c'est une tradition bien ancrée que chacun ne souhaiterait pas manquer...

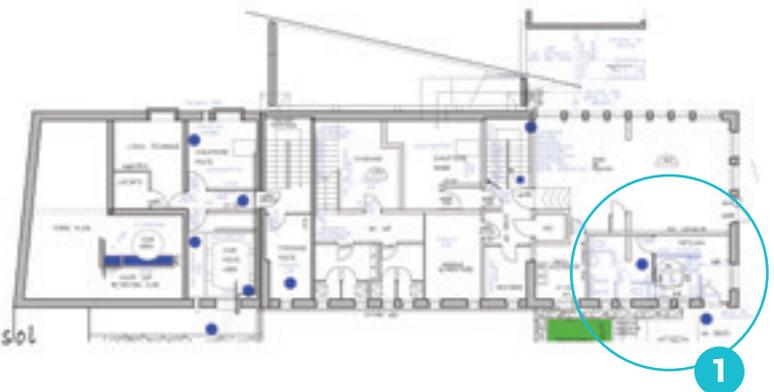
Bâtiment et Patrimoine Communal

Président :

Mr CHAMBON Michel

Membres :

Mmes VALANCHON Annie,
MANARANCHE Florence,
Mrs POREBSKI Bernard,
BOURDAROT Patrice,
FESSLER Robert.



Mairie :

Obtention du classement en ERP 5^{ème} catégorie.
Demande d'autorisation de Travaux pour
modification WC Public (1).



Salle des Fêtes :

Remise à jour des plans pour aménagement WC
pour personnes à mobilité réduite dans la salle
des fêtes.
Attente de la décision. Bureau contrôle et SDIS
pour classement en ERP et aménagement PMR.
Demande AT pour travaux (2).

Écoles :

- Devis établis pour remplacement des ouvertures extérieures 2^{ème} tranche. Rénovation salle classe, bureau, local ménage...
- Mise aux normes PMR – Mise à jour des plans pour demande AT pour l'ensemble des travaux.
- Toilettes du préau remplacées, nouvelles évacuations et mauvaises odeurs maîtrisées, ravalement intérieur à venir.

Église :

Avis favorable suite au contrôle sécurité du SDIS.

Electricité : chaufferie église : déplacement compteur électrique, le tout à mettre aux nouvelles normes.
Des blocs sécurité ont été installés à chaque porte extérieure.

Poste :

Reprise étanchéité des terrasses des garages à l'extérieur de la salle des fêtes.
Remplacement des trois portes.
Chaufferie à revoir : non conforme.



Éducation

École Maternelle

Rentrée 2017/2018

63 élèves sont cette année scolarisés au sein de l'école maternelle et répartis en deux classes :

- les tout-petits, petits et moyens avec Caroline Machado d'une part
- les petits et grands avec Karine Nony d'autre part.

L'équipe éducative composée de 3 Atsem, Nicole Cluzel, Marie-Pierre Combémoriel et Karine Heyer, s'est étoffée à la rentrée de janvier avec Pauline Rodriguez, recrutée par l'Education Nationale dans le cadre d'une mission de Service civique.

Cette année, les élèves s'investissent dans un projet artistique Comb'images conduit par le Smadc dans le cadre de son partenariat avec les écoles des Combrailles.



Deux ans après la réalisation de la fresque, les enfants oeuvrent, au côté

de Sophia Shaik, sur une sculpture pour protéger, agrémenter et décorer leur cour !



L'occasion pour tous de découvrir le travail de la matière qui nous mènera, au delà de ce projet, à la rencontre de différents sculpteurs présents sur notre territoire.

Les deux classes participeront aussi à une rencontre sportive d'initiation au rugby avec des écoles du secteur.

Enfin, grâce au dynamisme de ses bénévoles, les élèves se rendent chaque mois à la médiathèque de St-Georges afin d'écouter une lecture de contes et feuilleter des ouvrages.

Découvrir les livres et les histoires, pour susciter l'envie de les lire un jour soi-même !

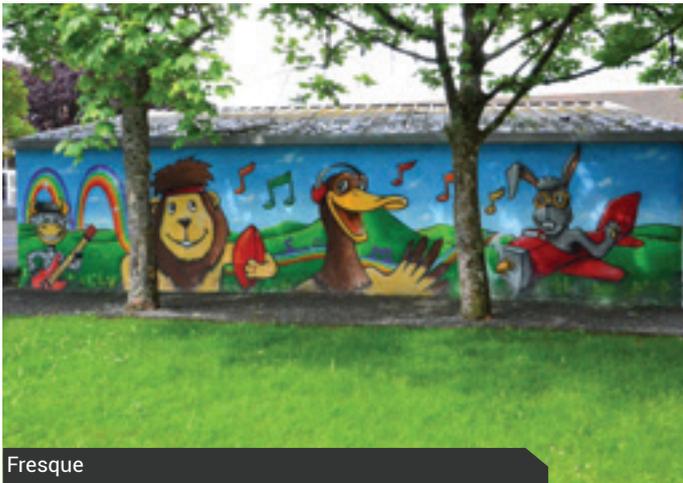


École Élémentaire

Activités scolaires et projets pour l'année 2017 / 2018

Les classes de CP et de CE1 ont travaillé sur le thème de la forêt. Le projet a débuté en septembre par une sortie à l'école des sciences et se finalisera le lundi 11 juin dans la forêt de la Comté.

Les élèves de CE2 et d'ULIS vont réaliser une fresque sur le mur extérieur du préau de la cour de l'école élémentaire avec l'aide d'un artiste nommé Iggy.



Fresque

L'école des sciences les a accueillis en février pour un voyage dans le temps autour des machines du Moyen-Age. La venue du bus de la santé a permis de sensibiliser les élèves de CE2 sur l'alimentation et la protection solaire.

Les élèves de CM1 et de CM2 ont mené un travail sur les bruitages et les dialogues dans les films muets. Les parents ont été invités à voir la réalisation mardi 3 avril. Ils ont aussi participé au projet école et cinéma avec la projection de trois films.



On se régale au restaurant scolaire !



Visite sur le site de la résistance de Lespinasse



Le Bus de la santé

Tous les élèves de l'école se rendent à la piscine pour une dizaine de séances et à la bibliothèque de Saint Georges une fois par période. L'équipe enseignante remercie les bénévoles Mme Desgeorges et Mme Dubois qui accueillent les enfants.

Tous les élèves de l'école participent également au projet des Incorruptibles



qui consiste à lire des livres et à voter pour son livre préféré.

La fête des écoles aura lieu le vendredi 29 juin. Les élèves présenteront une comédie musicale sur le thème « Lili peur de rien ». Chorale, activités sportives et représentation théâtrale rythmeront la soirée. Venez nombreux.



Fête des écoles

Pour l'année prochaine, attention les horaires de classe changent :

Lundi	8 h 45 – 12 h	13 h 45 – 15 h 45
Mardi	8 h 45 – 12 h	13 h 45 – 15 h 45
Mercredi	8 h 45 – 11 h 45	
Judi	8 h 45 – 12 h	13 h 45 – 15 h 45
Vendredi	8 h 45 – 12 h	13 h 45 – 15 h 45

Les admissions des nouveaux élèves peuvent se réaliser dès à présent auprès de la directrice Mme Martin. Vous pouvez la contacter au 04 73 86 70 55 de préférence le lundi pour toute information complémentaire.

Syndicats

SICTOM



Zoom sur les quantités de déchets collectés :

Les quantités d'ordures ménagères collectées repartent légèrement à la hausse pour l'année 2017. Un constat qui peut se corréliser aux nombreux emballages encore déposés dans le bac à couvercle vert.

Les quantités d'emballages et de papier collectées sont en diminution mais la qualité du tri est meilleure, il a été constaté une diminution du taux de refus dans les bacs à couvercle jaune. Merci pour vos efforts ! Si vous avez un doute adoptez l'application mobile « Guide du Tri », une solution simple pour trier tous les objets du quotidien.

	2016	2017*	
	229,4 kg	232,1kg	Ordures Ménagères Résiduelles
	par habitant		
	41 kg	40 kg	Papiers, emballages recyclables
	par habitant		
	31 kg	32 kg	Emballages en verre
	par habitant		

*extrapolation des données pour 2017

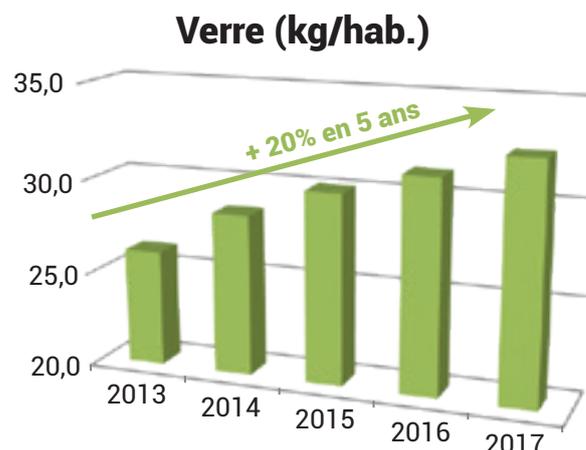


Il faut savoir que pour maîtriser les coûts de collecte, chacun peut être acteur en adoptant des gestes de prévention des déchets mais aussi en déposant chaque déchet au bon endroit.

Zoom sur le tri du verre :

Grâce à votre geste de tri, la collecte du verre ménager continue de progresser sur le territoire (+4% entre 2016 et 2017).

Chaque emballage en verre déposé dans les colonnes à verre permet la fabrication de nouvelles bouteilles et permet d'économiser de la matière première et de l'énergie ! Continuons les efforts ensemble !



Pour rappel sur votre commune vous disposez de colonnes à verre : Bel Horizon ; Camping municipal ; Face à l'école primaire ; Les Richards ; Les Richards - Salle des fêtes ; Les Teaux ; Mairie ; Montbuisson ; Piscine

Trophée du Verre : Tous à la colonne !

Afin de poursuivre la progression du tri du verre sur le territoire, le SICTOM lance un défi aux communes pour augmenter leurs performances de collecte du verre. Le but est d'avoir la meilleure progression entre 2017 et 2018 sur sa commune. En effet, la quantité de verre retrouvée dans les bacs d'ordures ménagères ou de tri est encore trop importante.

De plus, le SICTOM va signer un partenariat avec la ligue contre le cancer par rapport aux performances de tri du verre et reversera une partie des recettes supplémentaires par rapport à 2017.



BIEN VIDES, INUTILE DE LES LAVER

Alors n'hésitez plus, déposez toutes vos bouteilles ou bocaux en verre à la colonne de tri !

À savoir :

Elus de vos communes

Le SICTOM Pontaurmur Pontgibaud compte 66 délégués, deux sur chacune des 33 communes du territoire.

A Saint Georges De Mons, vos délégués sont :

Monsieur Claude ARCHAUD et Madame Jacqueline ROGER.

Vous pouvez vous rapprocher de vos délégués pour tout ce qui concerne la collecte des ordures ménagères ou des demandes pour engager des démarches de réduction des déchets.

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Il est important de signaler tout changement de situation au SICTOM.

Ligne spéciale REOM : 04 73 62 35 89

Vous pouvez également retrouver des formulaires de déclaration de changement de situation, téléchargeables sur le site internet du SICTOM (www.sictom-pontaurmur-pontgibaud.fr).

SIEG

Syndicat Intercommunal Electricité Gaz

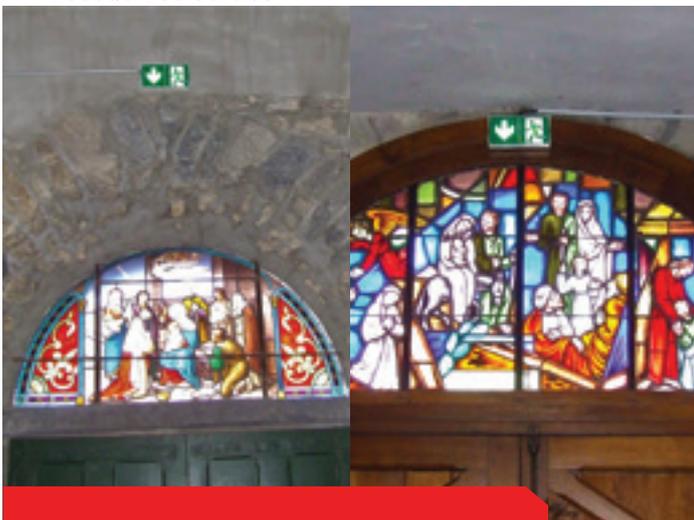
Les projets et travaux 2018 ont porté et porteront surtout sur le remplacement de matériel vétuste et la mise aux normes suite aux contrôles sécurité obligatoires.

Église :

- Remplacement de l'alimentation électrique avec coupure générale extérieure par Enedis



- Installation à l'intérieur d'un éclairage de sécurité au-dessus des sorties



- Mise en conformité de l'alimentation électrique sur l'ensemble du bâtiment

Complexe sportif de Grelières :

- Remplacement de l'éclairage salle n°1 suite à la réfection de la toiture.
- Remplacement de l'éclairage salle n°2 : non prévu initialement mais l'installation est vieillissante (plus de 40 ans !) et nous avons un mauvais fonctionnement des ampoules à vapeur de sodium et surtout depuis quelques mois de fortes explosions d'ampoules halogènes avec projections violentes de débris de verre au sol (risques importants pour les joueurs)

Camping :

- Remplacement de l'alimentation électrique par Enedis
- Remplacement du coffret principal de distribution (voir photo 4) suite aux incidents de 2016 (matériel « grillé » chez les campeurs) dûs à la vétusté de l'équipement.



Illuminations de Noël :

Début décembre 2017 la mise en service des motifs fut lamentable (heureusement les services techniques ont pu ajouter leurs décorations pour améliorer la présentation dans le centre-ville). Il faut noter que notre matériel date de 15 ans et ne peut plus être maintenu en service correctement du fait de l'évolution des nouvelles ampoules LED. Après concertation avec le prestataire installateur, le fabricant et le Sieg, nous envisageons l'achat de nouveaux motifs pour les fêtes de fin d'année 2018.

Écoles et salle des fêtes :

Correction des anomalies suite aux contrôles sécurité de 2017.

Divers :

Nous avons rencontré le 1^{er} Mars la nouvelle direction de l'entreprise Sérange afin d'exposer le bilan de nos problèmes et satisfactions. Celle-ci s'est engagée à améliorer la prestation fournie à la commune. Nous lui souhaitons donc la bienvenue et une bonne adaptation à St Georges de Mons.

SIRB

Syndicat Intercommunal de la Retenue des Fades – Besserve



Le Syndicat Intercommunal de la Retenue des Fades – Besserve (SIRB) redresse doucement une situation difficile, mais encore fragile.

Plus de 100.000 € de dettes impayées par deux délégataires, sans aucun secours des organismes qui sont censés nous aider dans notre action de promotion du tourisme en Combrailles. L'Etat, n'a mis aucun moyen en œuvre pour trouver la faille et permettre au Syndicat de recouvrer une partie de ces impayés. S'il est facile de monter un système pour se servir dans la caisse d'un bien public, je regrette le manque d'empressement des Services Fiscaux à le démonter et faire payer le débiteur.

Donc, pour pouvoir pallier ce manque à gagner, depuis le 1^{er} juillet 2016, le SIRB a repris l'exploitation et la gestion



directe (Régie) du village vacances de Confolant suite au dépôt de bilan du dernier délégataire (société ADN vacances).

Etap'Auvergne est maintenant une **résidence de tourisme** qui a bénéficié de travaux de modernisation et de mise en sécurité du bâtiment accueil en 2016 & 2017 : reprise de la toiture terrasse, modification de portes de sécurité, cloisonnement au feu.

Le site ouvre sa saison touristique le vendredi 30 mars avec le Master des Volcans, concours de pêche qui se déroule tout le week-end de Pâques. Le Syndicat, à cette occasion, est ravi d'accueillir la nouvelle Directrice, Madame Twiggy LAVEYSSIERE, ainsi qu'un nouveau responsable Hôtellerie-Restaurant, Monsieur Régis DREVET.

Je rappelle que tout un chacun peut aller boire un verre, ou mieux encore déguster un plat ou le menu du jour. Vous recevez des amis, de la famille ? pensez Etap'Auvergne pour un hébergement dépaysant et agréable !

L'année 2017 a aussi été marquée par l'arrivée de nouveaux exploitants, Monsieur Richard REDON au camping de Confolant et MM. Jérôme CAMBANIERE et Christophe PEYRARD au snack de La Chazotte, où là encore chacun peut aller boire et manger entre amis. La 1^{ère} année d'exploitation a été prometteuse pour eux, il ne tient maintenant qu'à vous de venir les encourager et les conforter dans leur commerce.

Au CHALAMONT, sur la commune de Saint Priest des Champs, une nouveauté cette année : Une animation Bar-Concert par Madame Solène AUBRY.

Qu'on se le dise, ça bouge, ça vit tout autour de ce beau plan d'eau !!!

La première édition **Scol'and Art en Chartreuse** menée sur le site archéologique de La Chartreuse de Port Sainte Marie par l'Association Les Amis de La Chartreuse a été un véritable succès. Ce programme artistique, patrimonial et touristique accueille de nouvelles écoles cette année. Les travaux seront mis en valeur et exposés au public de juin à septembre 2018.

Là encore, il est regrettable que les finances du SIRB ne permettent pas d'aider suffisamment cette Association qui veut réhabiliter un site classé. Mais si la réorganisation territoriale fait que le Syndicat est situé sur 3 Communautés de Communes, chacune d'entre elles est loin de penser qu'elle a une part de responsabilité dans le fonctionnement du SIRB, qu'elle doit s'entendre avec les 2 autres, et c'est en se voilant la face qu'on laisse s'écrouler un beau patrimoine historique.



La Chartreuse de Port-Sainte-Marie

La station d'épuration de La Chazotte a totalement été démantelée pour laisser place à un nouveau système de filtration des effluents par 2 étages de filtres plantés de roseaux et une zone de rejet végétalisée. Les eaux usées du lotissement de La Chazotte, du hameau de chalets et des sanitaires publics de la plage sont acheminées jusqu'à cette

station, qui permet d'améliorer la qualité des eaux dans ce secteur. Notons que depuis 5 ans la qualité des eaux de baignade sur toutes les plages, a été déclarée bonne à très bonne, par l'Agence Régionale de Santé (eaux analysées chaque semaine en saison estivale. Analyses consultables au SIRB ou dans les mairies concernées par la baignade).

Pour info : **ARS Auvergne-Rhône-Alpes 241, Rue Garibaldi - 69003 Lyon 04 72 34 74 00**

La 2^{ème} édition du Festi'Fades s'est tenue le week-end du 29-30 juillet sur Confolant. Au programme : démonstration d'aéromodélisme, repas bœuf à la broche, feu d'artifice, concert, le samedi, et la montée historique à moto le dimanche. Notez dans vos agendas les dates de la 3^{ème} édition les 28-29 juillet 2018 durant laquelle vous découvrirez de nouvelles animations variées. Informations à suivre sur notre page Facebook : « Lac des Fades ».



Montée historique à moto de Confolant

Culture, Nature, Randos, Animations variées :
Nous vous espérons nombreux encore cette année
pour profiter de ce plan d'eau magnifique et de ses infrastructures.

Amandine ROUGIER & Robert FESSLER



Associations



En 2018, la Ligue contre le cancer fête ses 100 ans sous le signe de la solidarité. L'antenne de ST GEORGES/LES ANCIZES est à votre disposition pour vous documenter sur le déroulement des manifestations prévues à cet effet, qui se dérouleront principalement à ISSOIRE les 28 et 29 septembre 2018.

L'antenne a tenu son Assemblée Générale annuelle le samedi 20 janvier 2018 en présence de Monsieur le Professeur François DEMEOCQ, Président du Comité du P.D.D., de Madame Catherine MATHIEU-SOZEAU, directrice du Comité du P.D.D, de Monsieur Camille CHANSEAUME, maire de SAINT GEORGES, d'Hélène COURTADON représentant Monsieur Didier MANUBY, maire des ANCIZES.



L'année 2017, riche en manifestations a donné un résultat de 8 088 euros.

Cette année la date de notre randonnée a été avancée par rapport à « la balade du journal » du 25 mars 2018 aux



ANCIZES à laquelle nous avons un stand. C'est ainsi que 190 marcheurs ont participé le 18 mars 2018 à cette animation au départ de SAINT GEORGES, malgré un temps maussade.

S'en est suivie l'opération 'TULIPES contre le CANCER' où les bénévoles ont proposé 540 bouquets sur les deux communes. 2 800 euros ont été recueillis. La campagne 2018 « des tulipes contre le cancer » contribuera à la création d'une unité mobile destinée aux jeunes adultes de 15 à 25 ans chargée d'assurer, dans les établissements de soins, la formation des équipes soignantes sur les problèmes spécifiques à ces jeunes patients.

Une équipe de bénévoles courageux est allée sur le terrain à MARMILHAT pour le ramassage.



Le 23 juin 2018 à 20 h 30 à la salle des Fêtes de SAINT GEORGES, la NOUVELLE COMEDIE GAULOISE se produira au profit de la Ligue contre le Cancer dans une pièce de théâtre de René BRUNEAU « LES TETES A CLAQUES »

Nos activités se poursuivront avec la brocante le samedi 7 juillet 2018, le bal d'automne le dimanche 9 septembre 2018 et nous participerons au marché de Noël en décembre.

Comité des Fêtes



Après un an d'interruption ; la deuxième édition du Rallye « Ronde en Combrailles » se déroulera le 1^{er} juillet 2018. Cette manifestation qui a rencontré un franc succès, bénéficie d'un nouveau parcours, toujours ouvert à tous (motos, véhicules anciens, véhicules de tourisme, etc). Avec cette année un éclairage particulier sur le monde paysan et le soutien à la ligue contre le cancer qui fête ses 100 ans. Remise des trophées, repas et animations clôtureront cette journée.



Venez nous rejoindre nombreux dans l'esprit de partage et de découverte de notre belle région.

Inscription auprès du Comité des fêtes de St Georges de Mons- AVANT LE 20 JUIN
Olivier MASSELIN
Soffitto63@orange.fr - 06.10.27.44.40
A très vite !

Amicale Laique

Par l'intermédiaire de ce bulletin nous vous faisons à nouveau connaître nos activités et nos manifestations à savoir :

- La danse enfant. Cette année il y a 25 enfants qui sont inscrits. Ils se retrouvent le mardi de 17h15 à 18h15.
- La gymnastique où nous avons 12 inscrits. Les cours sont le samedi après-midi de 14h à 16h.
- Le scrabble où nous avons 23 inscrits. Les parties ont lieu le lundi de 14h à 18h à la salle de l'ancien groupe scolaire, il est toujours possible d'y participer.
- Le yoga où il y a 25 inscrits. Les séances sont le mardi de 19h30 à 21h.
- La vannerie qui a lieu tous les 15 jours le lundi de 17h à 21h.
- Le théâtre pour enfant. Il y a 9 inscrits. Les séances sont le jeudi de 17h à 19h tous les 15 jours.



Nous organisons un loto tous les ans le 1^{er} dimanche de février. Les bénéfices sont utilisés pour les enfants de l'école primaire et maternelle de Saint Georges de Mons. Cette année il y avait pour 3000 euros de lots dont un voyage de 1200 euros. Il y avait environ 300 personnes. Ce fut un vrai succès.

Le concours photo 2017 organisé sur le thème «Fontaines et Lavoirs», a récompensé pour les adultes Madame BRIGITTE SANNE et pour les enfants BARBARA MAZUEL. Les photos ont été exposées à la bibliothèque.

Cette année le thème sera «les Vaches». Les inscriptions se feront du 1^{er} juin au 31 octobre.

Notre prochain rendez-vous est la randonnée pédestre le 2 septembre 2018. Le repas du midi se fera à Manzat. Le circuit suivra la Vallée de la Morge. D'ores et déjà nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour l'organisation et le bon déroulement de cette journée.

Toutes les manifestations ne se feraient pas sans les bénévoles qui forment l'équipe de l'amicale. Nous vous invitons à nous rejoindre pour maintenir nos activités pour les années à venir. Les réunions ont lieu tous les 1^{er} lundi de chaque mois. Elles sont conviviales. Nous finissons toujours par un verre et un morceau de gâteau.

Renseignements : 04 73 86 72 40 - 04 73 86 77 08

Médiathèque Relais

Quelques chiffres en 2017 :

- 3987 documents en fonds propre
- 3569 prêts de documents
- 466 personnes inscrites et 200 lecteurs qui viennent régulièrement à la médiathèque
- 34 nouvelles inscriptions
- 3793 personnes sont venues à la médiathèque.

La fréquentation de la médiathèque est en constante augmentation 1500 personnes de plus sont venues en 2017.

L'année 2017 fut riche en évènements à la médiathèque.

Dans le cadre de l'évènement « Le petit prince » sur le réseau de lecture Combrailles, Sioule et Morge, la médiathèque a accueilli deux manifestations :

Une exposition « Les explorateurs et le géographe » prêtée par la Md63 a attiré de nombreux visiteurs entre le 17 mai et le 21 juin

Un atelier d'assemblage tricot & crochet le 30 mai 2017.

Pendant l'hiver une quinzaine de personnes ont réalisées des carrés de tissu ou de laine à l'effigie du petit prince, elles se sont données rendez-vous à la médiathèque pour assembler les différents carrés et glisser les coussins. Les différents coussins ont été distribués dans les médiathèques relais du réseau et le RAM.

Remerciements aux participants : Jeanine Chevassus, Céline Desgeorges, Sylvie Dubois, Dominique Lhéritier, Madeleine Morge, Monique Nedelec, Thérèse Rossignol bénévoles à la médiathèque relais de Saint-Georges-de-Mons, Madeleine Parry, lectrice à Saint-Georges-de-Mons ;



Animation RAM du 19 décembre

Nicole Walter des Ancizes-Comps, Stéphanie Kerloc'h bénévole à Vitrac, Christine Gilles lectrice à Manzat et les résidents de l'Ehpad des Ancizes-Comps.

Le 20 juin une journée animation pour les enfants.

Le matin, un atelier Grimages et sculptures de ballon a eu lieu à la médiathèque où une soixantaine d'enfants et une quinzaine d'adultes ont participé à cet atelier animé par la compagnie des Dominos. Catherine maquillait un enfant, un de ses camarades l'observait et prenait à son tour pinceau et maquillage pour réaliser un petit grimage. Jean-Pierre lui confectionnait un ballon sculpté. Tous les enfants sont repartis avec leur grimage, un ballon et un goûter offert par la médiathèque relais.



Animation grimaces et ballon en juin

L'après-midi, les enfants des écoles maternelle et élémentaire, des mamans et assistantes maternelles (150 personnes) sont venus assister à un spectacle musical de la compagnie des Dominos à la salle des fêtes de Saint-Georges-de-Mons.

Lecture « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés » en Octobre.

Le 2 octobre, les enfants de l'école maternelle sont venus à la médiathèque découvrir les lectures des 3 albums sélectionnés par le Conseil Départemental dans le cadre du concours national de littérature jeunesse intitulé « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés ». L'album lauréat tiré à 9000 exemplaires est offert à tous les bébés qui naissent ou sont adoptés dans le département l'année suivante. 44 enfants et 9 adultes ont voté pour leur album préféré. Le 4 octobre ce sont 8 enfants du CLSH de Saint-Georges-de-Mons et leur animatrice qui ont participé à ce concours.

Un atelier lecture en attendant le Père-Noël en décembre.

Le 19 décembre, 12 enfants accompagnés de leurs assistants maternels ou de leurs parents ont écouté et partagé les lectures de Christine du réseau de lecture publique et Léonie du Ram de Manzat.

Participation au jury des lecteurs pour les adultes et le concours « A l'air livre » pour les 8/ 13 ans du réseau de lecture de Combrailles, Sioule et Morge.

5 participants pour les adultes qui ont lu les 7 récits sélectionnés.

Félicitations à Juliette, Lorane, Rayan, Rémi et Sarah qui ont participé au concours « A l'air livre » et ont été récompensés pour leurs créations.

L'accueil à la médiathèque :

Les permanences sont assurées par une équipe de 12 bénévoles dynamiques.

Depuis novembre 2016, accueil de toutes les classes de l'école maternelle et élémentaire une fois par mois. Céline Desgeorges, Dominique Lhéritier et Sylvie Dubois proposent des lectures animées aux enfants.

Les enfants dans le cadre des temps activités périscolaires se rendent à la médiathèque le jeudi après-midi.

Projets pour 2018 :

- **Le 27 juin une balade contée avec Nathalie Thibur (Coloconthe & Cie) à Saint-Georges-de-Mons tout public à partir de 7 ans**
- **Participation au jury des lecteurs et au concours « A l'air livre » du réseau de lecture de Combrailles, Sioule et Morge.**
- **Le 13 octobre un atelier modélisme animé par Guy-Michel Lamotte dans le cadre de la commémoration de la fin de la première guerre mondiale**



Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés

Pratique :

Heures d'ouverture :
Le Mercredi de 9h30 à 11 h30
et de 16h00 à 18h00
Le Jeudi de 9h30 à 11h30
Le vendredi de 16h00 à 18 h00

Contact : 04 73 33 36 84 ou
biblio.saintgeorges@gmail.com

Chorale Saint-Georges

Vendredi soir ; l'église de saint Georges de Mons résonne de chants, certains entraînants, d'autres plus solennels. Tendons l'oreille ; il est question de robe blanche, de fête à l'amour... « attention au rythme, vous ralentissez ». La chef de chœur est exigeante. Dernière répétition avant le mariage. Demain c'est le grand jour, tout doit être parfait. Pendant que les ténors retravaillent le dernier couplet, les alti discutent joyeusement de la curieuse randonnée organisée en juillet...

La chorale Saint Georges, c'est un peu tout ça : le plaisir de se retrouver dans une ambiance chaleureuse pour joindre sa voix à celle des autres, trouver l'harmonie et partager avec une assemblée des instants de joie ou de recueillement. Cette association est avant tout une chorale de paroisse qui anime des célébrations religieuses : temps ordinaire, Noël, Pâques, première communion, profession de foi, mariage, fête de paroisse...mais la vingtaine de membres aime aussi à se retrouver pour partager des moments conviviaux.

L'organisation de la curieuse randonnée le 9 juillet 2017 par exemple a été un temps fort de la vie de l'association. L'idée était de proposer une après-midi à la fois sportive et festive, les participants pouvant tout au long d'un parcours de randonnée participer à des ateliers et relever des défis d'adresse ou défis musicaux (résoudre une charade pour retrouver une expression liée à la musique, reconnaître les premières notes d'un air traditionnel...). Les réunions de préparations, pour planifier le parcours et les défis, trouver des partenaires, demander les autorisations ont été autant de raison de se retrouver autour d'un repas convivial pendant lequel les membres de l'association ont eu à cœur de démontrer qu'à la chorale Saint Georges, on connaît la chanson.

N'hésitez pas à joindre votre voix à la leur :

vous pouvez contacter l'association

par le biais de l'adresse mail suivante :

choralesaintgeorges63@gmail.com

ou par téléphone au 06.86.67.23.44

Anciens

AFN



Comité FNACA

Pour les anciens combattants A F N de SAINT-GEORGES l'année 2017 s'est écoulée avec, traditionnellement, les manifestations du souvenir pour nos anciens de 14/18 et 39/45 et plus près de nous la commémoration du cessez le feu de la guerre d'ALGERIE le 19 mars 1962. Une guerre qui a fait, rappelons le, entre 25 000 et 30 000 morts, pour beaucoup des appelés du contingent. La commune de SAINT-GEORGES compte, pour sa part, deux soldats A F N inscrits sur le monument aux morts. En décembre 2017 un de nos camarades nous a quitté.

Heureusement, au-delà de toutes ces cérémonies du souvenir, quelques festivités viennent égayer notre comité. En 2017 une sortie d'une journée déjeuner-spectacle au cabaret le GARDEN PALACE; repas avec animation avec les comités voisins, participation aux festivités organisées par nos amis des ANCIZES, MANZAT etc

Nous avons clôturé l'année avec notre assemblée générale qui s'est déroulée le 14 décembre.



19 mars devant le monument



médaille militaire pour j louis



remise du nouveau drapeau

Le bureau de notre comité est reconduit comme suit:

Président: J C. PRADEL; co-président: M. DURON ; vice-présidents: E. POULET, A. KAPPE; secrétaire: P. VOYER; secrétaire-adjoint: A. LEGAY; trésorier: Y.REYNE; trésorier-adjoint: R. BLANDENET; porte-drapeaux: A. KAPPE, R. MATASSE, P.VOYER, M. DURON.

L'année 2018 sera une année marquante avec le 100^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 1914/1918 le 11 novembre et le 60^{ème} anniversaire de la création de notre fédération FNACA.

Club St-Georges amitié

Le club « St Georges Amitié » est ouvert à tous, chaque mardi de 14 h à 17 h. Mr ALMEIDA François, président, et les membres du bureau seraient heureux de vous accueillir pour partager : belote, scrabble, repas amical et participer à nos quatre thés dansants.



Repas des anniversaires

Cœur de Marie

L'association cœur de Marie est ouverte au public tous les mardis de 14h30 à 17h, au lieu-dit Fontmartin.

Renseignement au : 04 73 86 88 95.

Vos dons de vêtements ou autres peuvent être déposés les jours d'ouvertures.

Tous les bénéfices de nos actions : marché de Noël et vide grenier servent à venir en aide aux familles en difficultés.

Club de Gym Séniors de Saint Georges de Mons

Une cinquantaine d'adhérents, de Saint Georges de Mons et des communes voisines ont repris, en Septembre, une nouvelle année « sportive ».

Le club a entamé sa 18^{ème} année. Les adhérents bénéficient de séances de gymnastique d'entretien, le matériel acquis par le club permettant une grande diversité d'exercices : assouplissement, équilibre, renforcement musculaire

Les exercices proposés, encadrés par des monitrices diplômées, se déroulent avec sérieux et dans une ambiance amicale :

- le MARDI de 14H30 à 15H30 animés par Delphine
- le JEUDI de 15H30 à 16H30 animés par Amélie

Les séances ont lieu à la salle des fêtes de Saint Georges de Mons.



Contact et renseignements :
04 73 86 74 95 ou 04 73 86 74 45 ou 04 73 86 74 94

2 Séances d'essai gratuites

Centre Aquatique Combrailles, Sioule et Morge

1) Le Centre Aquatique est fréquenté par 35 établissements primaires et maternelles, 5 collèges et 1 lycée. Ce qui correspond pour 2017 à 19 227 entrées scolaires sur notre site.

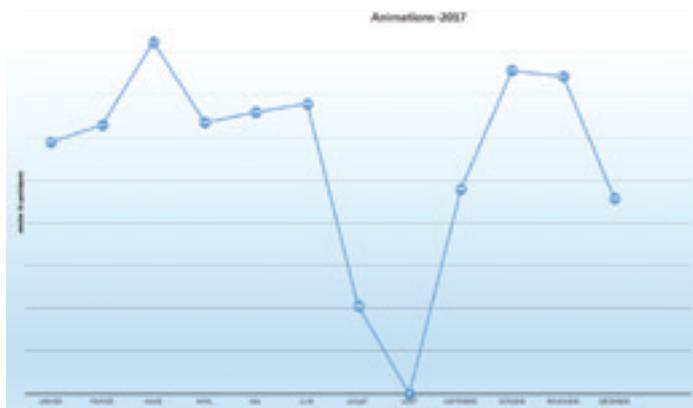
Nous accueillons également du public sur 25 h par semaine, cela représente 35 704 entrées pour 2017.

L'ensemble du fonctionnement est assuré par 4 maîtres-nageurs et 3 hôtesse d'accueil. Le suivi des installations techniques est réalisé par la société DALKIA et les nettoyages bassins par la société ABER propreté.

On peut y pratiquer :

- De l'aqua bike,
- De l'aquajogging,
- les BB nageurs
- De la préparation à l'accouchement avec une sage-femme.
- D'autres activités peuvent vous être proposées par le CASGA (renseignements au 0652302829).

2) Graphique de fréquentation des animations pour 2017.



Avec 3332 animations, les entrées se sont stabilisées cette année

3) Fréquentation annuelle

Le nombre d'entrées totales passe à 54 931.
Un léger recul de 1312 entrées.

Comité de Jumelage

Au Comité de Jumelage, la belle aventure perdure depuis plus de deux décennies; jugez plutôt la richesse de cette année passée et de celle en cours: En Août 2017, voyage à San Matéo de Gallego (Espagne), des visites, des excursions, de belles animations pour les jeunes du CLALAGE, quelques bons repas et surtout la convivialité habituelle chez l'habitant qui est ou devient un ami. Le voyage pour s'y rendre à travers les Pyrénées est un régal, idem au retour; la canicule, notion bien Française amuse les Espagnols, simple beau temps chez eux, mais on a libre accès à la piscine, et ça dure près d'une semaine.

Septembre; une petite délégation du Comité entreprend en voiture de rejoindre Sinzing en Bavière (1000 km tout de même + retour)

à l'invitation du Comité Allemand, organisateur de sa Semaine Culturelle. Martine Chanséaume et Denise Lucars ont fait parvenir leurs plus belles peintures ainsi que celles d'un peintre de San Matéo confiée par les amis Espagnols. Un séjour de rêve, sous les bons soins de nos amis bavarois.

En Décembre, notre Assemblée Générale valide un changement de président, Thierry Rafalko remplaçant Maryse Bouchardon démissionnaire.

Pour cette année, le Comité organise la venue en nos murs d'une délégation d'enfants Espagnols d'âge scolaire, non sans difficultés pour trouver des familles susceptibles de les accueillir des 21 au 24 Avril. On notera que l'an dernier, ce même séjour avait dû être

annulé faute de trouver des dates compatibles entre nos deux pays. Élément prometteur pour l'avenir, le Collège des Ancizes affiche un intérêt certain pour ces échanges.

En Août prochain, un bus déjà complet nous conduira à Sinzing pour une petite semaine dont on devine qu'elle tiendra toutes ses promesses, nous pouvons en cela, faire confiance à nos amis Bavarois.

Mais en Août 2019, nous serons à notre tour les organisateurs, ici aux Ancizes St Georges et nous lançons d'ores et déjà un appel à toute famille des communes qui voudrait recevoir Allemands ou Espagnols; une expérience qu'on ne regrette jamais, et sans doute le meilleur moyen d'entrer au Jumelage... Qu'on se le dise!

Association des Parents d'Élèves

Tout au long de l'année, l'Association des Parents d'Élèves se mobilise pour récolter des fonds pour soutenir les actions, projets et cadeaux des écoles. A la rentrée de septembre 2017, grâce aux festivités de l'année précédente, 1600 € ont été versés à l'école élémentaire et 800 € à l'école maternelle. De plus, comme à chaque Noël, les enfants ont reçu un ballotin de chocolats.



- Un premier salon « Femme et Bien Être ». Celui-ci rassembla plusieurs créateurs, artisans, professionnels du bien-être. Un défilé de mode a eu lieu l'après- midi. Cette journée fut une réussite tant sur la fréquentation que sur la convivialité et sera à renouveler !



L'année 2017/2018 de l'APE a été chargée avec les manifestations suivantes :

- Bourse aux vêtements et jouets d'automne qui rassemble chaque année de plus en plus de vendeurs et visiteurs.



- Un repas dansant qui n'avait plus lieu depuis plusieurs années.
- Une vente de brioches réussie.

L'année se clôturera par une boom offerte aux enfants afin de fêter les vacances !

De plus, suite à la menace de fermeture de classe en élémentaire, les membres de l'association, représentants de parents d'élèves se sont mobilisés à travers une pétition et une occupation de l'école avec les élus et quelques parents.

Nous remercions d'ailleurs les élus et les habitants de la commune qui nous ont vivement manifesté leur soutien !

Malgré cette année riche en événements et manifestations, l'association est en perpétuel renouvellement. Les nouvelles personnes, et donc les nouvelles idées, sont plus que jamais les bienvenues afin de varier les animations et essayer de mobiliser plus de monde, notamment les parents des élèves.

- La fête de Noël où les parents ont pu acheter les objets que les enfants avaient confectionnés en classe.
- Le concours de belote qui a réuni les passionnés de cartes pour une après-midi conviviale. Tous les participants ont été récompensés grâce, notamment, au soutien des commerçants et producteurs locaux.
- Une vente de sacs lors de la fête de Noël et lors de plusieurs marchés.



Association pour le Don du Sang

ADSB Les Ancizes /Saint Georges/Manzat

De l'importance du don du sang ...

Cette année, l'Association locale a fourni 428 poches de sang total et l'EFS vous en remercie, vous généreux donateurs de notre campagne. L'EFS a la conviction que le don est porteur d'une dynamique sociétale pleine d'avenir au cœur de l'économie, du partage et du don de soi.



De nouveaux donneurs sont à conquérir et à fidéliser.

10000 dons sont nécessaires chaque jour en France, sang qui ne sert pas uniquement pour les opérations et les accidentés, mais aussi pour le traitement de certains cancers où il faut beaucoup de plaquettes et de globules rouges et pour le plasma qui entre également dans la composition de nombreux médicaments.



L'équipe des bénévoles locaux, à votre service pour préparer la salle, offrir la collation, vous écouter et vous remercier. Rejoignez-les pour apporter votre soutien à cette belle et noble cause qu'est le don du sang.



L'équipe du Secours catholique de St GEORGES DE MONS est ouvert tous les jeudis de 9h à 11h et les deuxième samedi du mois de 9h à 12h.

Venez nombreux ça aide les plus démunis. Merci



Équipe du Secours Catholique



Du MAL ÊTRE au MIEUX ÊTRE

Agir en luttant face au mal-être ou en favorisant le mieux-être, de nos concitoyens, respecte la devise du Rotary International « SERVIR d'ABORD ».

Le Club de Saint-Georges-de-Mons/Combrailles est en conformité avec cette devise lorsqu'il favorise l'action des BLOUSES ROSES, du R.A.S.E.D, du C.I.A.S pour les Aidants Familiaux.

Il l'est tout autant en voulant soulager le mal-être d'agriculteurs en détresse et leur éviter la tentation de recourir à l'abandon de la vie.

Il l'est aussi afin que l'EHPAD Les ROCHES à PONTAUMUR puisse capter et distribuer la chaîne cryptée aux résidents demandeurs. Cette dernière action fut naturellement décidée après que Gérard BUVAT, membre fondateur du Club eut rejoint l'EHPAD pour des raisons de santé. Gérard, coiffeur de talent et lauréat de la coupe du monde de coiffure, fut aussi un N°10 brillant au sein de l'équipe de football de l'USGA, au temps de la grande équipe. Sa passion pour le football était restée intacte, et l'absence de

foot à l'écran rendait son séjour plus difficile.

Madame Corinne MAUGAM, directrice de l'EHPAD adhéra de suite au projet, la société ART VIDEO mis les bouchées doubles pour que la diffusion soit opérationnelle pour Noël. L'installation comprend un équipement réception satellite ASTRA compatible huit logements, alimentés à la demande, et la distribution.

Le 16 mars dernier, à l'initiative de Madame MAUGAM, une sympathique réception était organisée à l'EHPAD au cours de laquelle tous les résidents purent déguster La MARQUINETTE du chef cuisinier. Tous les rotariens disponibles (15 sur 19), accompagnés des conjoints étaient présents.

Notre soirée Cabaret dédiée au mal être des agriculteurs a bénéficié de la présence de Mme CONDAT Marie-Pierre, coordonnatrice de l'Association AVENIR SANTE COMBRAILLES, elle a longuement explicité la problématique liée à la détection du mal-être chez les agriculteurs et celle de sa résolution pour éviter des drames familiaux.

L'apport de la soirée Cabaret avec le soutien de ses nombreux fidèles, sera certainement insuffisant vis à vis des efforts à fournir, mais aura le mérite de poser le problème et sensibiliser les consciences.

Ainsi, le Club poursuit sa volonté d'actions locales en Combrailles d'un impact réel pour changer des vies.



Union Musicale



Une nouvelle année festive pour l'Union Musicale.

Après une année 2017 riche en événements à l'occasion de son 80ème anniversaire, l'union musicale reste dans une année festive pour plusieurs occasions.

Un concert sous le signe de l'amitié le 6 janvier à Chapdes-Beaufort.

C'est avec plaisir que l'UMC a répondu à l'invitation de la Batterie Fanfare de Chapdes-Beaufort pour un concert du nouvel an à la salle Champagnol. L'occasion pour les musiciens de la BF de remercier l'Union Musicale pour l'aide apportée à la suite du cambriolage de leur salle de répétition instaurant une cohabitation amicale à la maison de la Musique aux Ancizes. L'ambiance festive était de la partie, tout en présentant une prestation de qualité.

Le Groupe Bassonrinette a fêté ses 10 ans le 24 mars à Manzat.

Constitué en novembre 2007 à l'occasion d'une émission retransmise en direct sur France Musique, le groupe Bassonrinette accompagnant pour l'occasion Julien Hardy (1^{er} basson-solo à l'Orchestre Philharmonique de Radio France) a continué de se retrouver tous les samedis pour se produire régulièrement sur les scènes départementales et même au-delà. Entre marches, rumba, cantique, berceuse, musiques actuelles, musiques descriptives il y en avait pour tous les goûts. De Verdi à Oldelaf, d'Ennio Morricone à Elvis Presley, accompagné par la chorale, l'ensemble de cuivres et l'orchestre, le groupe atypique composé de bassons et d'une clarinette basse nous a même fait voyager « de Thionville à Dublin » par

la composition de Bruno Chanteranne écrite spécialement pour Bassonrinette et orchestre à l'occasion de cet anniversaire. L'occasion également pour Laurence Rougier (actuellement régisseur général, chargée de production au Conservatoire de Boulogne-Billancourt) de retrouver cet ensemble dont elle fut membre et de rejouer le temps d'un concert avec les musiciens de l'UMC.

La Chorale participe à un projet inédit.

250 choristes, dont la chorale de l'Union Musicale participent depuis le début d'année à un projet autour du Brass Band des Volcans (formation de cuivres et de percussions) sur différentes musiques allant de Queen à des musiques de film ou de comédies musicales. La première série de concert les 07 et 08 avril a remporté un vif succès (environ 1 000 spectateurs). D'autres concerts sont à venir.

Pour terminer la saison, l'Union Musicale vous donne rendez-vous autour de la Maison de la musique le samedi 23 juin pour une fête de l'école et de la musique. L'occasion d'apprécier dans le parc attenant la maison de la musique (si le temps le permet), les ensembles de l'école, le groupe bassonrinette, la chorale et l'orchestre d'harmonie en collaboration avec le comité des fêtes des Ancizes.

Plus de renseignements sur les activités de l'UMC :
www.unionmusicale.com



Les musiciens de l'UMC le 25 juin 2017 lors du festival de musique à Saint Georges de Mons (crédit photo : Floriane Decory)

USGA Basket

Le club de l'USGA Basket compte 110 licenciés et différentes équipes de tous niveaux : U7 mixtes, U9 mixtes, U11 garçons, U13 filles (2 équipes), U17 filles, Séniors filles 1, Séniors filles 2, Equipe loisirs.

L'USGA Basket a organisé un tournoi intersections en conviant toutes les associations sportives de Saint-Georges \ Les Ancizes. Ces dernières ont répondu présentes avec les sections badminton, tennis de table, judo, rugby, tennis. À l'occasion des 70 ans du club, l'ensemble des associations se sont réunies pour célébrer cet événement important dans la vie du club. Les équipes se sont affrontées lors d'un tournoi dans la bonne humeur. La journée s'est terminée autour d'un buffet.

L'USGA Basket s'est inscrit cette année encore à l'opération Kinder + Sport Basket Day auprès de la FFB. Cette manifestation est destinée aux jeunes du club des catégories U7 à U13. Tout au long de l'après-midi, les enfants ont participé à différents exercices pédagogiques et ludiques sous forme d'ateliers. Certains licenciés sont venus accompagnés d'un proche non initié. Ils ont partagé une séance d'initiation et de découverte à la pratique du basket-ball. Les enfants ont également participé à des ateliers peintures, maquillages, dessins.



Le club a fêté ses 70 ans



Les enfants ont participé à plusieurs ateliers toute la journée



Les licenciés du club, après le succès de Vichy-Clermont, ont pu côtoyer les joueurs et prendre des photos

La journée s'est clôturée par un goûter bien mérité.

Le club a organisé, à l'attention de tous les licenciés des U9 au U17 un déplacement en bus pour aller supporter l'équipe de Vichy-Clermont qui affrontait Évreux. Une belle initiative qui a permis de réunir les jeunes licenciés du club et de partager un agréable moment de basket. Les licenciés étaient tous très satisfaits d'avoir pu participer à cette sortie. Tout le monde a encouragé les joueurs de Vichy-Clermont qui ont remporté une victoire importante 92\89 en vue de la qualification au play-off.

L'USGA basket a organisé un stage d'arbitrage à l'intention des U13 filles du club. Les jeunes ont activement participé aux différents ateliers et se sont familiarisés avec la feuille de marque électronique, le chronométrage et l'arbitrage sur



L'équipe des filles 1 ont fait une belle première partie de saison
en haut de gauche à droite : Coach Mathias PHILIPPE, Anaïs, Océane, Camille, Sarah, Virginie, Cécile, Christelle
en bas de gauche à droite : Sandrine, Camille, Sophie, Sabrina



Le tournoi interne 2017 a encore rencontré un beau succès (invité d'honneur, la députée Christine Pirès-Beaune)

gymnases le week-end. Se faire connaître auprès du club ou en envoyant un message à usgabasket@orange.fr.

Le club de basket de l'USGA a organisé son tournoi interne. Ouvert aux licenciés U17F et seniors filles et garçons, le tournoi a également accueilli les conjoints. Quatre équipes de niveau équilibré se sont rencontrées tout au long de l'après-midi, dans un esprit très festif. La journée a été une réussite totale et la convivialité a été de rigueur tout au long du tournoi. Christine Pirès Beaune, députée de la circonscription, est venue remettre un tee-shirt à chaque participant.

L'année 2017 a été riche en événement, et le club a également organisé l'assemblée générale de la ligue d'Auvergne de basket.

Pour information, à l'occasion des 70 ans du club, tous les licenciés nouveaux ou anciens se retrouveront le samedi 9 juin à la salle de basket pour fêter cet événement avec de nombreuses animations tout au long de la journée.

Pour toute demande d'adhésion, il vous suffit de contacter notre présidente (usgabasket@orange.fr).

Vous pouvez aussi nous retrouver via notre page facebook [usgabasket](https://www.facebook.com/usgabasket).

La section tennis poursuit son bonhomme de chemin, toujours sous la présidence de Daniel Marca avec sensiblement le même effectif, dont 20 jeunes fréquentant l'école de tennis, encadrés par Frédéric Reynaud.

Côté adultes, la saison 2017/2018 a débuté par les championnats vétérans avec chez les hommes une équipe +45 ans et une +35 ans et pour les féminines, une équipe +35 ans.

La saison s'est ensuite poursuivie par l'organisation du tournoi interne du club sous "la coupe" de Gérard Bourduge notre responsable des équipes et des compétitions. Les vainqueurs sont Mathieu Couture qui a battu Emmanuel Gaudy dans le tableau principal messieurs (6/2-6/2) au terme d'une finale plus disputée que ne laisse apparaître le score. Les 2 demis finalistes étaient Christophe Correia et Thibault Marca.

Dans le tournoi +35 hommes Eric Mathiot a battu Emmanuel Gaudy, les 2 demis finalistes étant Christophe Correia et Gérard Bourduge. En consolante hommes, Gérard Bourduge a battu Frédéric Mioche.

Enchaînement avec l'OPEN, qui s'est terminé, comme le veut la tradition, le lundi de Pâques sous un beau soleil par l'ensemble des finales. Sous l'autorité de notre Président et juge arbitre, Daniel Marca, secondé par notre second juge arbitre Thibault Marca et le responsable des équipes Gérard Bourduge, le verdict est tombé après 4 week ends de compétition et près de 40 participants, les vainqueurs sont dans le tableau principal :

Luc TERRIERES de l'AS Nérès a battu Le N°1 du club Mathieu COUTURE (6/3-6/0) au terme d'une belle finale.

Dans le tableau final +35 hommes Olivier RAVET du TC Eloysien, mais aussi entraîneur du club, a battu Olivier ROCHE du CUC (6/0-6-1).



Dans la fin de tableau 3^{ème} série Victor MATTERN de l'AS Nérès a battu Julien MIALIER du TC Riom (6/3-6/1).

Dans la fin de tableau 4^{ème} série Aymeric MACHEBEUF du club USGA a battu Vincent DUMAS du TC Hautes Combrailles (6/3-6/2)

Dans le tableau final Consolante Christophe BOUDOL du club a battu Frédéric MIOCHE également du club (6/3-6/1). Dans le tableau final consolante +35 Cyril DUMAS du TC Hautes Combrailles a battu son camarade de club Laurent MARCHEIX (7/5-6/1).

Dans le tableau final dames Marion WENGER du TC Riom a battu Stéphanie POUGHET, N°1 du club (6/4-6/4) au terme d'une belle résistance de Stéphanie.

Dans le tableau final consolante dames, Floor SCHUIT de l'US St Gervais a battu sa camarade de club Aude WETTER (4/6-6/4-6/4).

Les championnats de printemps se dérouleront aux mois de mai et juin. 3 équipes messieurs seront engagés ainsi qu'une équipe féminine (entente entre USGA tennis et l'Amicale Croix de Neyrat). Les deux clubs n'ayant pas un effectif féminin suffisant pour constituer une équipe, se sont donc regroupés en entente côté dames.

À noter l'accession en 1^{ère} série de l'équipe 1 messieurs. Nous profitons de cet article pour remercier la Fondation Aubert&Duval pour son soutien financier qui nous permet de pratiquer des tarifs accessibles à tous et principalement l'accès à l'Ecole de tennis pour les jeunes du secteur à un coût le plus faible possible.

Ce soutien permet également d'avoir un encadrement de qualité par des personnes qualifiées (Frédéric Reynaud pour les jeunes, Olivier Ravet et Thibault Marca pour les adultes).

USGA Valley

Le volley finit la saison en beauté

La saison de volley 2017-2018 prend fin et les résultats sont très positifs.

L'école de volley de l'USGA dirigée par Andjeï Dulski, son entraîneur de renommée internationale, est fière des excellents résultats des jeunes licenciés.

Durant la saison, les moins de 11 ans ont appris à s'approprier la lecture de trajectoire de balles et la vision du jeu adverse en 1 contre 1 puis en 2 contre 2. Cette approche du jeu prépare de façon très ludique les plus jeunes aux techniques du volley à 4 puis à 6. Les enfants ont bien évolué tout au long de la saison, accompagnés et même coachés par les parents. Parmi les clubs régionaux, 8 enfants seulement ont atteint le plus haut niveau, dont Gabin Millieras et Julie Fargeix.

Les moins de 13 ans (benjamins) de l'USGA volley terminent la saison vice-champions d'Auvergne, et les moins de 15 ans (minimes) sont champions d'Auvergne.

Les garçons de plus de 16 ans ont formé cette année une équipe adulte qui s'est frottée à la compétition pré-nationale. L'apprentissage des jeunes au niveau sénior s'est fait au contact d'adversaires très expérimentés, chaque match faisant progresser les volleyeurs et le groupe des Combrailles.

Les volleyeuses féminines signent une belle saison en pré-national, sur la troisième marche du podium.

Le vendredi soir au gymnase des Ancizes, les compét'lib pratiquent le volley sans compétition.



USGA Football

Les jeunes toujours plus nombreux à l'USGA Football

L'USGA Football a vu une nouvelle fois une hausse importante de ses jeunes licenciés notamment chez les petits.

Les U13 ont réalisés une très belle saison jouant les premiers rôles lors des 3 phases et terminent sur la plus haute marche.

Les U18, antichambre des séniors, se sont classés 4^{ème} de la 1^{ère} phase et terminent en milieu de tableau.

Les féminines qui n'ont pu entrer en lice qu'en seconde partie de saison, ont poursuivi leur apprentissage. Elles évolueront la saison prochaine en championnat U18 à 11. Par ailleurs il est à noter que l'USGA Football a signé un partenariat avec le club de football féminin d'Yzeure afin de mettre en place un pôle de football féminin à St Georges et ainsi promouvoir et développer le football féminin en milieu rural.

Chez les Séniors, l'équipe réserve réalise une belle saison de même que l'équipe première qui termine en milieu de tableau du championnat de Régionale 1.



Les Féminines du club lors du match de Champion's League à Lyon


 Naissances :

ALLA Rania Nassima, née le 10 Mars 2017 à Clermont-Ferrand.
 BALY Eléna Estelle, née le 7 Mai 2017 à Clermont-Ferrand.
 BERGER Lucie-Ange Line, née le 15 janvier 2017 à Clermont-Ferrand.
 BONNARET Mailys Alizée Kaily
 CAMPEOTTO Eline, née le 14 Mai 2017 à Beaumont.
 CHAPUT Mathéo, né le 19 septembre 2017 à Clermont-Ferrand.
 COLART Simon Gabriel Joseph, né le 20 Juin 2017 à Beaumont.
 COLOMB Sacha, né le 23 septembre 2017 à Clermont-Ferrand.
 GRANGE Léandro, né le 24 septembre 2017 à Beaumont.
 GUICHARD Mike, né le 16 décembre 2017 à Beaumont.
 LAPLACE Mia Séverine Catherine, née le 5 Juin 2017 à Beaumont.
 LHOMMET Aron Wilfrid Grégory, né le 1er septembre 2017 à Clermont-Ferrand.
 PERRIN Tiléo, né le 12 Août 2017 à Beaumont.
 PIREL Jeanne Catherine, née le 25 octobre 2017 à Clermont-Ferrand.
 QUESNEL ANTUNES Diego, né le 2 Août 2017 à Clermont-Ferrand.
 RENARD Luna, née le 21 Mars 2017 à Clermont-Ferrand.
 ROCHE Clémence, née le 17 Mai 2017 à Beaumont.
 SEDILOT Chelsy Nicole Christiane, née le 5 Février 2017 à Clermont-Ferrand.


 Mariages :

BALY Aurélien David et DURAND Caroline – Le 21 Octobre 2017.
 BELLIER Vincent et HOULMANN Christèle Agnès Johanna – Le 5 Août 2017.
 BESANCENEZ Mathieu et PECOUL Mélanie Michéle Fernande – Le 25 Août 2017.
 BLANCHARD Rémi et SYCHEVA Olga Andreevna – Le 5 Août 2017.
 LAPLACE Ydris Robert Franck Etienne et GAUTHIER Clara Claude Louise Nicole – Le 1er Avril 2017.
 NAISSANT Sébastien et CASTELLA Céline – Le 28 Octobre 2017.
 TIXIER Bernard et BOUCHERON Simone Marie Ange – Le 1er Juillet 2017.


 Décès :

BARRYER Pierre Jean – Le 9 Août 2017.
 BLANC épouse BOREL Aimée Paulette – Le 21 Septembre 2017.
 BLANC Jean Jules René – Le 13 Décembre 2017.
 CERCY Alexandre Yohan – Le 26 Septembre 2017.
 CHAMPLOT épouse RENAUDO Arlette Elisabeth Anne Georgette – Le 1er Novembre 2017.
 CHOMILIER Marc Jean Louis – Le 25 Mai 2017.
 CLERLANDE épouse BEAUREGARD Marie Albertine – Le 14 Février 2017.
 DOS SANTOS FEITEIRO veuve PEREIRA MENDES Maria – Le 16 Décembre 2017.
 GUILHOT Jean-Baptiste Gilbert François – Le 14 Mars 2017.
 LOUIS veuve CHABONNIER Suzanne Lucette Eugénie – Le 19 Octobre 2017.
 MARTINEZ CASTELLANOS Alonso – Le 31 Juillet 2017.
 MASSON Guy – Le 20 Décembre 2017.
 MORILLA Alain André Antoine – Le 17 Septembre 2017.
 SARDIER Robert – Le 28 Juillet 2017.
 VALANCHON Marc Clément – Le 21 Mars 2017.
 VIALTER Didier Marcel Joseph – Le 21 Novembre 2017.



Festivités 2018

Vendredi 5 Janvier :

Vœux du Maire

Jeudi 25 Janvier :

Foire mensuelle

Dimanche 28 Janvier :

Concours de belote
des Parents d'Elèves

Dimanche 4 Février :

Loto Amicale Laïque

Dimanche 11 Février :

Bal des Anciens d'AFN

Lundi 12 Février :

Collecte de sang

Dimanche 18 Février :

Bal Club St Georges Amitié

Jeudi 22 Février :

Foire mensuelle

Vendredi 23 Février :

Assemblée Communale

Samedi 3 Mars :

Carnaval des parents d'élèves

Dimanche 11 Mars :

Repas des anciens d'AFN

Samedi 17 Mars :

Salon de la femme et du bien-être
par les Parents d'Elèves

Dimanche 18 Mars :

Randonnée Ligue contre le cancer

Samedi 24 Mars :

Soirée Cabaret Rotary

Jeudi 29 Mars :

Foire mensuelle

Samedi 7 Avril :

Repas des parents d'élèves

Jeudi 26 Avril :

Foire mensuelle

Vendredi 27 Avril :

Bal du comité des fêtes

**Samedi 28 et
dimanche 29 avril :**

Fête patronale

Dimanche 6 Mai :

Repas des + de 70 ans

Dimanche 13 Mai :

Bal St Georges Amitié

Samedi 19 Mai :

Bal Country

Les Tiags des Combrailles

Jeudi 31 Mai :

Foire mensuelle

Samedi 16 Juin :

Boum des enfants
des Parents d'Elèves

Samedi 23 Juin :

Théâtre Ligue contre le cancer

Jeudi 28 Juin :

Foire mensuelle

Vendredi 29 Juin :

Fêtes des Ecoles

Dimanche 1^{er} Juillet :

Rallye du Comité des Fêtes

Samedi 7 Juillet :

Brocante/Vide grenier
du Comité des Fêtes

Samedi 14 Juillet :

Pique Nique Républicain

Jeudi 26 Juillet :

Foire mensuelle

Dimanche 19 Août :

Bal Club St Georges Amitiés

Jeudi 30 Août :

Foire mensuelle

Dimanche 2 Septembre :

Randonnée Amicale Laïque

Dimanche 9 Septembre :

Bal Ligue contre le cancer

Lundi 24 Septembre :

Collecte de sang

Jeudi 27 Septembre :

Foire mensuelle

Samedi 13 et

dimanche 14 Octobre :

Bourse aux jouets Parents d'Elèves

Dimanche 21 Octobre :

Repas dansant du comité des fêtes

Jeudi 25 Octobre :

Foire mensuelle

Dimanche 4 Novembre :

Bal Club St Georges Amitiés

Jeudi 29 Novembre :

Foire mensuelle

Dimanche 2 Décembre :

Marché de Noël Cœur de Marie

Jeudi 27 Décembre :

Foire mensuelle



Tennis



Volley



Judo



Natation



Éducation physique à l'école (lutte sur le tatami dans le complexe omnisports)